

1. INTRODUCTION

La Côte-d'Ivoire fait partie des 22 Etats africains et malgache au sud du Sahara qui, pour la plupart anciennes colonies françaises et plus rarement belges ou même anglaises¹, constituent l'Afrique francophone, l'un des trois pôles géographiques avec l'Europe et l'Amérique du Nord sur lesquels repose la francophonie, remise à l'honneur lors du sommet tenu à Paris en février 1986. Le qualificatif de francophone appliqué à l'Afrique exprime, au delà de toute connotation idéologique, le statut et le rôle privilégiés toujours impartis à la langue française plus de 25 ans après les indépendances, tels qu'ils ressortent des constitutions ou autres supports institutionnels. Le français est, dans les pays d'Afrique francophone, la langue des institutions politiques et culturelles, statut partagé en certains cas avec une autre langue, locale ou très anciennement implantée (négro-africaine, malgache ou arabe), ou importée au même titre que le français (l'anglais dans le cas du Cameroun). L'approche institutionnelle permet ainsi de mettre en évidence la pluralité des situations que recouvre le concept d'Afrique francophone, situations susceptibles d'évoluer sous l'effet des politiques linguistiques, explicites ou non, mises en oeuvre par certains Etats pour promouvoir leurs langues nationales².

Mais il est une autre approche qui permet de différencier les pays d'Afrique selon leur degré d'appartenance à la francophonie, une approche sociolinguistique qui s'efforce de déterminer l'impact de la langue française parmi les populations concernées, et les conditions de son utilisation dans diverses circonstances de la vie sociale ou privée des groupes sociaux. Car il serait abusif de considérer comme francophone l'ensemble des populations de l'Afrique dite francophone alors que souvent la majeure partie de ces populations n'a pu accéder à la connaissance de la langue française, celle-ci n'ayant presque jamais le statut de langue maternelle pour les Africains - sauf dans les cas particuliers parfois d'enfants issus de couples mixtes franco-africains, ou appartenant à la bourgeoisie très occidentalisée des grandes métropoles urbaines. Or, curieusement, une grande indétermination a prévalu jusqu'à ces dernières années quant au nombre de francophones en Afrique, et a fortiori dans le monde, les évaluations les plus simplistes se bornant à additionner les populations des pays francophones. C'est pour remédier à cette carence qu'a été créé en 1981 l'Institut de Recherches sur l'Avenir du Français (IRAF), sous l'égide du Haut Comité de la Langue Française, devenu entre-temps le Commissariat Général de la Langue Française. Sous la direction de Philippe ROSSILLON, l'IRAF a réalisé à ce jour une vingtaine d'études concernant autant de pays africains et qui visent :

1. ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

- à évaluer pour chaque pays le volume de la population francophone en 1980,
- à estimer le volume de cette population aux horizons 1990 et 2000.

En attendant que soit publiée la synthèse de ces travaux³, cet article présente les résultats obtenus pour 1980 dans le cas de la Côte-d'Ivoire, qui apparaît comme l'un des pays les plus francophones d'Afrique, et qui peut sembler particulièrement intéressant aux yeux des linguistes dans la mesure où il permet d'étudier les modifications linguistiques subies par une langue seconde quand elle se diffuse massivement dans une société qui tend à se l'approprier - mais ce n'est pas ici notre propos. Avant d'en venir à nos estimations, on situera brièvement le contexte sociolinguistique en Côte-d'Ivoire, s'attardant quelque peu sur certaines caractéristiques de l'enseignement, principale source de diffusion de la langue française, et on présentera les données existantes relatives à cette diffusion.

2. LE CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

2.1. Les groupes linguistiques

La Côte-d'Ivoire se caractérise en Afrique par une très grande complexité linguistique que désignent des expressions telles que "carrefour linguistique" ou "mosaïque linguistique". C'est que le nombre de groupes ethniques y est élevé (65 groupes selon la nomenclature utilisée par le recensement de 1975, même si celle-ci n'est pas toujours très pertinente), et qu'il y a à peu près autant de langues différentes que de groupes ethniques, d'importance numérique il est vrai très inégale. Les linguistes distinguent 5 groupes linguistiques auxquels sont rattachées les langues de Côte-d'Ivoire, tous de la famille Niger-Congo, et qui partagent le territoire en autant d'aires linguistiques :

- Le groupe KWA, dont l'aire s'étend sur le Sud-Est du pays, est le plus important, regroupant selon les chiffres de 1975, 43 % des Ivoiriens. Parmi les langues kwa, l'une est très prédominante, le baoulé, qui rassemble comme locuteurs natifs près du quart des Ivoiriens. Il est à noter toutefois qu'en dépit de sa relative prédominance numérique dans un univers linguistique très fragmenté, le baoulé n'émerge pas comme langue véhiculaire, pas même à l'échelle régionale semble-t-il.

- Le groupe KRU dont l'aire occupe le Sud-Ouest forestier regroupe (en 1975 toujours) 16 % des Ivoiriens, qui utilisent un grand nombre de parlers dont le plus important est le bété, également sans fonction véhiculaire parce qu'il comprend des dialectes très différenciés entre lesquels l'intercompréhension n'est pas toujours possible.

- Le groupe GOUR au Nord-Est réunit 15 % environ des Ivoiriens, parlant des langues encore peu étudiées. Le sénoufo, choisie comme langue majeure de l'aire gour⁴, apparaît ainsi bien difficile à délimiter du point de

- Le groupe MANDE NORD, qui regroupe 14 % des Ivoiriens, est sur tout représenté par le malinké-dioula, au Nord-Ouest du pays, langue de musulmans pratiquement tous agriculteurs ou commerçants.

- Le groupe MANDE SUD, avec 12 % des Ivoiriens en 1975, englobe à contraire des populations surtout chrétiennes ou animistes (Dan et Gouro) dont l'aire d'extension occupe les marges septentrionales de la grande forêt du Sud-Ouest.

La localisation des aires linguistiques en Côte-d'Ivoire ne signifie pas qu'il existe des zones homogènes sur le plan ethno-linguistique : en fait par le jeu des très importantes migrations internes, le brassage ethnique s'vérifie au niveau même des villages et plus encore en ville. Un autre facteur vient accentuer la complexité à tous les niveaux, qui est la présence de très nombreux étrangers, originaires pour la plupart des pays limitrophes et qui ont, soit définitivement, soit provisoirement, immigré en Côte d'Ivoire. En 1975, sur une population totale de 6,7 millions, on comptait près de 1,5 million d'étrangers (soit 22 % du total), dont le poids va s'accroissant, les estimations pour 1983 étant de 2,5 millions d'étrangers pour 9,3 millions d'habitants (27 % d'étrangers).

2.2. Les langues véhiculaires

Les nécessités de la communication dans des situations de forte hétérogénéité linguistique ont secrété l'émergence de deux langues véhiculaires le dioula et le français, tous deux ayant subi, par rapport aux langues "standard", les distorsions linguistiques caractéristiques des parlers véhiculaires en raison même de leur fonction interethnique.

Le dioula doit sa diffusion, sous sa forme véhiculaire, à l'urbanisation qui a accompagné le développement du Sud, et qui a attiré les commerçants dioula venant du Nord, ceux-ci amenant avec eux une variété dialectale spécifique de leur activité. L'arrivée massive de travailleurs étrangers souvent dioulaphones, pour mettre en valeur les terres, a contribué à diffuser davantage une langue qui, dans le même temps, allait en s'appauvrissant, devenant ainsi plus facile à manier pour les populations non dioula.

Le dioula véhiculaire est aujourd'hui partout usité sur le sol ivoirien. et poursuit son expansion dans les milieux urbains où il répond aux besoins pratiques de la communication dans des contextes sociaux bien spécialisés : les secteurs du commerce et des transports par exemple.

Quant au véhiculaire français, qu'on appellera ici français populaire ivoirien, il s'est répandu parmi les couches peu ou pas scolarisées de la population, à la faveur paradoxalement du développement de la scolarisation : de plus en plus d'élèves ont eu accès à un enseignement du français dont la

qualité se dégradait en raison des carences pédagogiques de maîtres recrutés sans formation professionnelle et souvent sans vocation. Exclut trop tôt du système scolaire, nombre de ces élèves ont fait subir au français rudimentaire péniblement acquis des transformations d'ordre phonétique, morphologique, syntaxique et lexical qui différencient le français populaire du français standard. Et c'est au contact direct de ces "descolarisés" que d'autres, moins favorisés encore pour n'avoir pas même accédé à l'école, ont pu adopter ce langage. Le service militaire et le service civique ont été ainsi des structures favorables à la diffusion du français populaire ivoirien.

Un autre facteur d'expansion, particulièrement en milieu urbain, a été le poids des étrangers : langue de la promotion sociale, le français est apparu aux immigrés comme plus utile que le dioula par exemple, et plus propice à l'insertion dans la ville moderne et le monde du travail. Or, le seul français accessible à cette main-d'œuvre plutôt sous-scolarisée ne pouvait être que le français sous sa forme véhiculaire.

2.3. La langue officielle

L'article 1er de la Constitution de 1960 a fait du français la seule langue officielle du pays, avec les buts assignés de servir de vecteur à l'unité et à l'identité nationale contre les particularismes locaux, de promouvoir le développement technologique et d'insérer le pays dans les grands courants d'échanges internationaux. C'est la langue des institutions politiques, de l'administration et de la fonction publique, de la justice, des moyens de formation, d'information et de culture.

Le français dont il s'agit ici n'a qu'un lointain rapport avec le français véhiculaire bien que celui-ci se soit développé en partie grâce au prestige dont jouit le français officiel, langue du pouvoir, de la promotion sociale, de l'éducation. Circonscrire le niveau de langue auquel il correspond n'est pas chose aisée. Le français officiel apparaît comme un idéal à atteindre mais qui ne peut l'être, en raison de la situation linguistique du pays et des conditions de l'enseignement, qu'à un degré relativement élevé du cursus scolaire. Suzanne LAFAGE oppose ainsi au français populaire ivoirien au moins deux autres variétés de français⁵ :

- "Le français des élites, fort peu différent du français central, géographiquement non marqué : c'est l'apanage de la classe dirigeante, composée principalement de diplômés de l'enseignement supérieur".

- "Le français des lettrés qui caractérise la classe moyenne haute, constituée surtout par les scolarisés et les diplômés de l'enseignement secondaire". Cette variété, quoique plus régionalisée et obéissant souvent aux règles implicites de l'usage local, conserve suffisamment la référence à la norme pour être, sinon toujours adéquate, du moins généralement tout à

La notion de population francophone en Côte-d'Ivoire recouvre donc des réalités très différentes quant à l'aptitude linguistique des locuteurs, depuis les non scolarisés s'exprimant dans un français guère ou peu compréhensible pour des francophones non africains, jusqu'à une élite maîtrisant parfaitement le français standard, mais qui n'hésite pas à recourir à des variétés de langue plus ou moins dégradées en fonction du niveau socio-culturel de l'interlocuteur. Toute estimation quantitative de la population francophone se doit donc d'intégrer une dimension qualitative prenant en compte le niveau de maîtrise de la langue, appréhendé par l'intermédiaire du niveau d'instruction, dès lors qu'on situe celui-ci dans le contexte du système éducatif local.

3. L'ENSEIGNEMENT EN CÔTE-D'IVOIRE

3.1. Le développement de la scolarisation

Les générations qui composent la population ont connu des conditions de scolarisation fort différentes même si les structures du système éducatif demeurent calquées sur le modèle français : primaire, secondaire (général, technique ou professionnel), enseignement normal, enseignement supérieur.

C'est que l'enseignement autrefois réservé à une minorité de privilégiés étudiant dans les conditions les plus favorables, s'est étendu à des couches plus larges de la population, au point qu'on a pu parler "d'explosion scolaire" dans les premières années qui ont suivi l'indépendance. L'envers de cette démocratisation de l'enseignement a été une baisse de la qualité de l'enseignement dispensé, et l'apprentissage du français dans ce contexte a été fortement perturbé : à la base du système, des promotions entières ont été initiées au français par des moniteurs sans aucune qualification, formés à la hâte, et confrontés à des effectifs d'élèves pléthoriques. Certaines des solutions apportées pour remédier au problème (ralentissement de la croissance du primaire dès 1962, effort de formation des maîtres) n'ont pu au mieux que limiter les dégâts face à une croissance de la demande scolaire, du reste tout à fait légitime, qu'il fallait au moins en partie satisfaire.

Quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur du développement de la scolarisation, particulièrement aux degrés les plus élevés. De 1960 à 1984, les effectifs d'élèves ont été multipliés :

- dans le primaire par 5,8 passant de 200 000 à 1 159 800 (+ 7,6 % en moyenne annuelle)
- dans le secondaire général par 27,6, passant de 8 300 à 229 000 (+ 14,8 % en moyenne annuelle)
- à l'université par 238, passant de 48 à 11 400 (+ 25,6 %).

Il convient de noter toutefois, pour ces dernières années, un ralentissement de la croissance des effectifs d'élèves aux différents niveaux, plus fort pour le premier degré : le taux brut de scolarisation (= effectifs du primaire / enfants de 6 à 11 ans), après avoir fortement progressé, stagne depuis 1980 aux alentours de 82 % ; plus préoccupant encore, le taux d'admission en CP1 (= nouveaux inscrits / enfants de 6 ans), de l'ordre de 72 % entre 1977 et 1980, a chuté à 65 % en 1983. Ce recul de la scolarisation, surtout initiale, peut s'expliquer par les difficultés économiques du moment (baisse de revenus des ménages, ne permettant plus à certains de faire face aux dépenses qu'entraîne la scolarisation), mais peut-être aussi par une atténuation de la demande sociale pour une école perçue comme inadaptée aux réalités socio-économiques et culturelles du pays, et qui produit des promotions de jeunes diplômés voués au chômage. On constate déjà qu'une certaine désaffection à l'égard de l'école se manifeste dans quelques zones rurales, mais il est trop tôt encore pour déterminer si cette relative descolarisation est un phénomène conjoncturel ou plus profond.

3.2. Méthodes et programmes

De nouvelles méthodes pédagogiques ont été élaborées, visant à une meilleure adaptation de l'enseignement aux réalités ivoiriennes.

Dans le primaire, un programme d'enseignement télévisuel s'est développé tout au long de la décennie 1970, touchant de 4 % des élèves en 1971 jusqu'à près de 70 % en 1980. La rénovation des programmes, qui s'est étendue au-delà même des classes télévisuelles, n'a pas remis en cause le statut du français comme seule langue d'enseignement, mais l'accent a été mis sur le rôle du français en tant que langue de communication, l'oral étant privilégié par rapport à l'écrit. Cette pédagogie a produit une génération de jeunes Ivoiriens d'un profil nouveau, maîtrisant sans doute moins bien l'orthographe, mais habitués à s'exprimer librement et à manier aisément la langue parlée, et qui se sont heurtés à une société encore figée valorisant l'école d'antan. La mauvaise insertion de la télévision scolaire dans la société ivoirienne, les nombreuses critiques émanant de parents d'élèves ou d'enseignants, ont provoqué sa suppression en 1981, et le retour à des méthodes d'enseignement plus traditionnelles qui privilégient de nouveau l'écrit et le rôle dirigiste du maître, au détriment d'une participation plus spontanée des élèves.

Pour le premier cycle secondaire, les responsables de la pédagogie du français recommandent aux professeurs l'utilisation d'une méthode moderne correspondant aux directives préconisées en 1972, faisant de l'enseignement du français un enseignement de langue. L'aspect novateur de ces méthodes modernes (méthodes BELC ou CALVET par exemple) tient au fait qu'elles introduisent, à côté des exercices classiques que sont l'explication de texte et la leçon de grammaire, de nouvelles techniques telles celles du

dialogue, de la dramatisation ou des exercices structuraux. De nombreux professeurs toutefois continuent de recourir à des méthodes plus traditionnelles, jugées moins contraignantes, aux contenus partiellement africanisés mais centrés sur une pédagogie du français langue maternelle.

Au niveau du second cycle, la réforme de l'enseignement du français remontant au milieu de la décennie 1970 pose trois principes : le perfectionnement linguistique des élèves comme l'un des objectifs prioritaires, l'introduction de la littérature africaine à parité avec la littérature française, l'étude conjointe d'oeuvres intégrales et de textes thématiques en rapport avec ces oeuvres.

3.3. Bilan : une certaine dégradation de l'enseignement ?

Quel que soit le caractère subjectif d'une telle affirmation, il est couramment admis aujourd'hui que le niveau linguistique des élèves a baissé, et les enseignants de l'Université eux-mêmes se plaignent de recevoir des étudiants ne maîtrisant pas les structures de la langue et faisant preuve d'une compréhension lexicale approximative. Cette maîtrise insuffisante du français ne manque pas de se répercuter sur les autres matières puisque toutes sont dispensées dans cette langue, mettant ainsi en cause le niveau général de l'enseignement.

Les causes de cette situation sont multiples : on retrouve nombre d'entre elles dans la plupart des pays d'Afrique francophone : recrutement de maîtres peu qualifiés pour faire face à la croissance des effectifs scolaires, surcharge des classes, etc.

Le mode d'orientation des élèves vers une fonction enseignante peu valorisée doit également être incriminé : ce sont les moins performants qui ont été orientés à l'issue de la classe de 3ème vers les CAFOP (formation des instituteurs), et il aura fallu attendre la rentrée 1982 pour voir des bacheliers D contraints de devenir instituteurs parce qu'on ne pouvait pas les mettre ailleurs. La décision récente de relever le niveau de recrutement et de prolonger la durée de formation des futurs maîtres de un à deux ans devrait contribuer à améliorer la qualité du corps enseignant dans le primaire, mais se heurte à l'objectif, aujourd'hui repoussé, de généralisation de la scolarisation.

Dans le secondaire également, la politique d'orientation des élèves vers l'Ecole normale supérieure est une des causes de la médiocrité des jeunes professeurs : sont affectés autoritairement à l'ENS les bacheliers refusés ailleurs à cause de résultats passables qui sont le fruit souvent d'une maîtrise imparfaite de la langue. Beaucoup de professeurs ainsi formés cumulent les handicaps d'une compétence linguistique et d'une qualification pédagogique limitées, et d'un faible niveau de culture générale,

défauts qu'accentuent encore un manque de pratique de la lecture en dehors des oeuvres du programme.

Mais la dégradation des niveaux scolaires et de français peut être liée aussi à la situation linguistique propre à la Côte-d'Ivoire, à la large diffusion d'un français populaire qui interfère avec le français officiel, celui de l'école. Une enquête menée en 1983 par des étudiants de l'Institut de Linguistique d'Abidjan montre ainsi que la fréquence d'emploi du français parmi les élèves de CM2 ne détermine pas forcément de meilleures performances scolaires sur le plan linguistique, sans doute parce que le français utilisé dans les diverses circonstances de la vie quotidienne, en dehors de l'école, est le véhiculaire.

Les différentes données rendant compte de la scolarisation, dont seules quelques-unes ont été évoquées ici, éclairent la situation de la francophonie en Côte-d'Ivoire puisque la majorité des francophones a été formée par l'école, mais le poids des francophones autodidactes, on va le voir, est loin d'être négligeable.

4. LA DIFFUSION DU FRANÇAIS : DONNÉES STATISTIQUES

Le recensement de 1975 et une enquête démographique réalisée en 1978 fournissent des données encore peu exploitées sur le niveau d'instruction de la population, en fonction du sexe, de l'âge, de la nationalité et du secteur de résidence. Elles distinguent en outre, parmi les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, celles qui écrivent ou non et qui parlent ou non le français. Ces statistiques permettent d'appréhender le niveau global de francophonie en Côte-d'Ivoire, dès lors qu'on considère comme francophones l'ensemble des scolarisés et de ceux qui ont appris à parler, voire écrire, le français par des voies extra-scolaires. Elles permettent de dégager aussi des caractéristiques de plus ou moins grande diffusion du français par rapport aux différents critères. On citera ici surtout les données du recensement, ne retenant de l'enquête que les chiffres qui révèlent une certaine tendance d'évolution.

4.1. Niveau global de francophonie et variations selon le sexe et la nationalité

Selon notre définition, près de 1,9 millions de francophones ont été recensés en 1975 ; ils représentent près de 36 % de la population âgée de 6 ans et plus.

Ce taux global recouvre de fortes disparités selon le sexe et la nationalité : les hommes, Ivoiriens ou étrangers, sont plus souvent francophones que les femmes, et, au sein de chaque sexe, les Ivoiriens le sont plus

souvent que les non-Ivoiriens. Le degré de francophonie s'échelonne de la façon suivante selon la catégorie de population.

SEXE	NATIONALITÉ	TAUX DE FRANCOPHONIE
Masculin	Ivoirienne	49,4 %
"	Non-ivoirienne	47,2 % (hommes) 40,9 %
Féminin	Ivoirienne	25,0 %
"	Non-ivoirienne	23,8 % (femmes) 18,1 %
ENSEMBLE		35,9 %

On note que le critère sexe introduit un plus grand écart dans le degré de francophonie que le critère nationalité : les hommes sont deux fois plus souvent francophones que les femmes, près de la moitié des hommes et des garçons le sont contre moins d'un quart des femmes et filles de plus de 6 ans ; alors que la différence de taux est de 5 points seulement entre les Ivoiriens (37,0 %) et les non-Ivoiriens (32,1 %).

Si l'on considère la composition de la population francophone selon le sexe (68 % d'hommes pour l'ensemble), on voit que la prépondérance masculine est plus forte chez les étrangers : les femmes n'y représentent que 22 % des francophones, contre 34 % chez les Ivoiriens.

La moindre diffusion du français parmi les femmes s'explique par leur plus faible taux de scolarisation (d'autant plus faible que le niveau de scolarisation global est bas, ce qui est le cas des pays qui fournissent à la Côte-d'Ivoire la grande majorité de ses immigrants : Burkina Faso, Mali), mais aussi par une participation plus réduite des femmes aux activités économiques de type moderne, celles qui impliquent une connaissance minimale du français.

4.2. Le mode d'acquisition du français

Une analyse plus fine des données du recensement permet de classer la population francophone dans trois catégories selon le mode d'acquisition du français : sur le tas pour ceux qui parlent français sans avoir jamais été scolarisés, par une forme quelconque d'alphabétisation pour les "lettrés", et par l'école pour ceux qui ont déclaré un niveau d'instruction :

Types de francophones	Effectifs	% (/francophones)	% (/pop. 6 ans et +)
Francophones oraux	627 300	33,6 %	12,1 %
Alphabétisés	59 300	3,2 %	1,1 %
Scolarisés	1 177 500	63,2 %	22,7 %
ENSEMBLE	1 864 100	100,0 %	35,9 %

C'est donc un tiers des francophones, au sens où on l'entend, qui a accédé à la connaissance du français en dehors de tout apprentissage formel, par contact direct, c'est-à-dire par immersion dans un contexte linguistique déjà très francisé. Situation spécifique à la Côte-d'Ivoire, entourée de pays où l'acquisition du français par des voies extra-scolaires demeure marginale.

Cette population francophone ne dispose selon toute vraisemblance que d'un français rudimentaire, le français véhiculaire, ou français populaire ivoirien. Mais l'aire d'extension de ce français populaire est plus grande encore si on considère qu'une bonne partie de la population du niveau "école primaire" n'a pas atteint un stade plus élaboré de connaissance du français. On se trouve confronté ici à un problème de limites, autrement dit, jusqu'à quel degré du cursus scolaire peut-on estimer que le langage acquis relève du français populaire ivoirien ? Suzanne LAFAGE apporte un élément de réponse à la question puisqu'elle voit dans ce français populaire la variété sociale de français en usage non seulement chez les illettrés parlant français et les individus alphabétisés, mais encore chez les scolarisés du primaire pour lesquels la référence à la norme est quasi inexistante.

Dans cette optique, les locuteurs du français populaire ivoirien représentent environ 85 % des francophones, et un peu moins de 31 % de la population de 6 ans et plus. A l'autre extrémité, l'élite francophone, qui a fait des études supérieures, ne représente plus que 1 % de l'ensemble des francophones (0,4 % des 6 ans et plus), tandis que la part des lettrés, du niveau de l'enseignement secondaire, est d'environ 14 % parmi les francophones (moins de 5 % des 6 ans et plus).

Une classification plus fine permet toutefois de distinguer, parmi les locuteurs potentiels du français populaire ivoirien, les non scolarisés des scolarisés, et parmi ceux-ci, les individus de niveau CM2, qui savent en principe lire et écrire.

Types de francophones	Effectifs	% (/francophones)	% (/pop. 6 ans et +)
Francophones oraux	627 300	33,6 %	12,1 %
Alphabétisés	59 300	3,2 %	1,1 %
Scolarisés, niveau laire inférieur à CM2	632 200	33,9 %	12,2 %
Niveau fin laire (CM2)	271 400	14,6 %	5,2 %
Niveau secondaire	254 800	13,7 %	4,9 %
Niveau supérieur	19 000	1,0 %	0,4 %
ENSEMBLE	1 864 000	100,0 %	35,9 %

Cette classification est bien sûr arbitraire, et certaines des catégories distinguées sont très composites : les scolarisés du niveau primaire inférieur au CM2 regroupent des personnes qui ne possèdent que quelques rudiments de français, et d'autres qui ont atteint le stade de l'alphabétisation ; quant aux lettrés du secondaire, ce sont aussi bien des élèves de 6ème que des titulaires du baccalauréat. Ce qu'il importe de retenir ici, c'est que, en gros, plus d'un tiers des francophones de Côte-d'Ivoire n'a jamais été scolarisé, et qu'un autre tiers, pour n'être pas parvenu au terme de la scolarité primaire, n'a du français qu'une connaissance très élémentaire qui n'assure pas le plus souvent la maîtrise de la langue écrite. Il faut remarquer toutefois que cette population est composée à raison de plus de 80 % d'enfants en cours de scolarisation, et dont la majeure partie atteindra au moins la fin du primaire.

Du fait de la scolarisation différentielle, le mode d'acquisition du français présente de fortes variations selon le sexe et la nationalité des francophones : 69 % des francophones ivoiriens sont passés par l'école, ce n'est le cas que de 39 % des francophones non ivoiriens, originaires pour la plupart de pays à faible niveau de scolarisation. Mais alors qu'il n'y a pas de différence significative entre les sexes pour les Ivoiriens, on remarque que les étrangères francophones ont été beaucoup plus souvent scolarisées que leurs homologues masculins (57 % contre 34 %). C'est que parmi elles, le poids des Européennes est plus important que ne l'est le poids des Européens parmi les étrangers francophones de sexe masculin : le nombre élevé d'étrangères de niveau universitaire atteste ce point (elles sont plus nombreuses que les Ivoiriennes à ce niveau). Au contraire, les immigrées africaines, de par leurs activités, sont moins immergées dans un contexte linguistique francisé que leurs compatriotes masculins ; elles ont moins souvent l'opportunité d'apprendre le français sur le tas.

Quant aux francophones de nationalité ivoirienne, le fait que la proportion de scolarisés soit pratiquement identique chez les hommes et chez les femmes ne signifie pas pour autant un même niveau de scolarisation : 34 % des hommes au total ont accédé à l'école, contre seulement 17 % des femmes. Mais deux fois moins scolarisées, celles-ci ont aussi deux fois moins souvent accédé à la connaissance du français par des voies extra-scolaires.

4.3. La diffusion du français selon le secteur de résidence

Comme on pouvait s'y attendre, les chiffres montrent que la diffusion du français varie fortement selon le milieu d'habitat : 61 % de la population urbaine est francophone ; c'est le cas de seulement 24 % de la population rurale. Et les critères du sexe et de la nationalité introduisent de grandes disparités par rapport au secteur d'habitat :

SEXE	NATIONALITÉ	SECTEUR	% DE FRANCOPHONES
Masculin	Ivoirienne	Urbain	81,8 %
Masculin	Non ivoirienne	Urbain	60,5 %
Féminin	Ivoirienne	Urbain	51,9 %
Masculin	Ivoirienne	Rural	36,2 %
Féminin	Non ivoirienne	Urbain	29,5 %
Masculin	Non ivoirienne	Rural	22,0 %
Féminin	Ivoirienne	Rural	15,5 %
Féminin	Non ivoirienne	Rural	6,1 %
ENSEMBLE			35,9 %

Quel que soit le sexe ou la nationalité, les habitants des villes sont plus souvent francophones que les ruraux, à l'exception des femmes étrangères, qui le sont moins que les hommes ivoiriens du secteur rural.

Des trois critères pris en compte, nationalité, sexe et secteur d'habitat, ce dernier apparaît comme le plus discriminant, celui qui établit le plus de différenciation quant à la diffusion du français. Le sexe est le deuxième facteur de discrimination, bien avant la nationalité exprimée en termes dichotomiques Ivoiriens/non Ivoiriens, comme le résume le tableau suivant :

Pourcentage de francophones selon trois critères

1 - SECTEUR D'HABITAT			
Urbain	= 60,9 %	Rural	= 24,0 %
2 - SEXE			
Masculin	= 47,2 %	Féminin	= 23,8 %
3 - NATIONALITÉ			
Ivoirienne	= 37,0 %	Non ivoirienne	= 32,1 %

En ce qui concerne le mode d'acquisition du français, il est intéressant de noter que les francophones scolarisés sont un peu moins nombreux relativement en ville qu'en milieu rural (62,7 % contre 63,7 %) : si les villes présentent un plus haut niveau de scolarisation, elles offrent aussi davantage d'occasions d'apprendre le français sur le tas. Mais si on introduit le critère de la nationalité, on voit que les francophones des villes, Ivoiriens ou non Ivoiriens, sont plus souvent passés par l'école que les francophones ruraux. La légère infériorité des scolarisés en milieu urbain tient en fait au poids plus important des non Ivoiriens, dans l'ensemble moins scolarisés que les nationaux. Ceci confirme la complexité de la situation linguistique en Côte-d'Ivoire, et l'imbrication des facteurs qui en rendent compte.

Une attention toute particulière doit être consacrée à Abidjan en raison de sa situation privilégiée au sein du secteur urbain dont elle regroupe 44 % de la population en 1975. A cette date, la capitale abrite 29 % des francophones recensés dans tout le pays alors qu'elle n'accueille que 14 % de la population totale ; son taux de francophonie est ainsi deux fois plus élevé que le taux national : 72 % contre 36 %. La ville elle-même connaît une plus forte diffusion du français (74 % de francophones parmi les 6 ans et plus) que sa banlieue (67 %). La différence tient au fait que les populations résidant en banlieue se composent à la fois de ruraux ivoiriens et d'immigrés récemment arrivés ; elle s'explique aussi par des occasions de parler français plus nombreuses à Abidjan-ville.

Le fait notable est que, parmi les Ivoiriens d'Abidjan, plus de 9 hommes sur 10 sont francophones. On retrouve dans la capitale une des caractéristiques précédemment dégagées, à savoir que la connaissance du français est plus répandue chez les hommes, mais l'écart entre les sexes est moindre qu'au niveau national.

SEXE	NATIONALITÉ	Pourcentage de francophones		
		Ville	Banlieue	Grand Abidjan
Masculin	Ivoirienne	94,4 %	90,0 %	93,0 %
Masculin	Non ivoirienne	74,4 %	61,5 %	72,4 %
Féminin	Ivoirienne	71,8 %	57,4 %	67,4 %
Féminin	Non ivoirienne	40,7 %	25,6 %	38,2 %
ENSEMBLE		74 %	67 %	72 %

Pour l'ensemble des francophones d'Abidjan, la part des scolarisés et alphabétisés est proche de la moyenne nationale, légèrement plus faible (65 % au lieu de 66 %). Cette similitude dans les taux résulte de deux tendances opposées :

- un enseignement plus généralisé à Abidjan, qui tend à accroître le poids des scolarisés parmi les francophones (scolarisation sur place mais aussi drainage par la capitale des scolarisés de l'extérieur)
- plus d'occasions pour apprendre le français sur le tas dans le contexte linguistique de la capitale, qui tendent à faire croître la part des francophones autodidactes.

Par ailleurs, on remarque que les hommes étrangers, bien que nettement moins scolarisés que les Ivoiriennes, sont plus souvent francophones : par nécessité professionnelle on l'a vu, parce qu'ils sont plus intégrés dans la vie économique de la capitale, dans des occupations qui exigent un minimum de connaissance du français. Ces immigrants francophones sont les seuls à avoir appris le français, dans leur majorité, par des voies extra-scolaires : 39 % seulement ont été scolarisés ou alphabétisés, contre 76 % pour les Ivoiriens francophones d'Abidjan. L'écart est plus faible chez les femmes : 63 % des francophones ivoiriennes de la capitale et 59 % des francophones étrangères ont une certaine instruction, les dernières étant composées, pour une part non négligeable de femmes européennes, scolarisées dans leur totalité.

4.4. La connaissance du français selon l'âge

L'âge est, avec le secteur de résidence, le critère le plus discriminant quant à la connaissance du français. L'une des principales caractéristiques de la population francophone est sa jeunesse, puisqu'elle est constituée à raison de 52 % par des moins de 20 ans. Les femmes francophones sont en moyenne plus jeunes que leurs homologues masculins : 66 % d'entre elles ont moins de 20 ans, c'est le cas de 46 % des hommes.

Les chiffres du recensement révèlent deux tendances :

- un accroissement du taux de francophonie des générations les plus âgées aux plus jeunes, plus accentué pour le sexe féminin : de 3 % de francophones chez les femmes de 60-69 ans, on passe à un taux de 45 % chez les filles de 10-14 ans ; respectivement pour le sexe masculin, le taux varie de 20 % à 63 %.
- toujours des générations les plus anciennes aux plus jeunes, une augmentation de la part des scolarisés parmi les francophones (pour les deux sexes, elle passe de 18 % pour les 60-69 ans à 91 % pour les 10-14 ans), ce qui traduit le rôle croissant de l'école dans la diffusion du français.

Si 63 % de l'ensemble des francophones de tous âges sont ou ont été scolarisés, les francophones oraux, c'est à dire ceux qui n'écrivent pas la langue et qui n'ont jamais été scolarisés, sont dominants parmi les francophones de plus de 30 ans pour le sexe masculin et de plus de 25 ans pour le sexe féminin. Pour les plus jeunes générations, même si la part des francophones autodidactes est appelée à s'accroître avec leur vieillissement (elles cessent très vite d'être exposées à la scolarisation mais pas à l'apprentissage du français par des voies extra-scolaires), cette part ne pourra plus atteindre les niveaux constatés chez les groupes plus âgés.

4.5. La progression de la population francophone

L'enquête démographique à passages répétés de 1978 estime à 2,5 millions le nombre de francophones au sens où on l'entend ici, c'est-à-dire l'ensemble des personnes scolarisées, alphabétisées ou parlant français, soit 43,6 % de la population de 6 ans et plus.

Par rapport au 1,9 million recensés en 1975, la progression annuelle du nombre des francophones s'établit ainsi à près de 11 %, rythme de croissance très élevé, imputable pour une part aux progrès enregistrés par la scolarisation dans l'intervalle de temps : en 3 ans, près de 400 000 enfants ont accédé à l'école, et le nombre des nouveaux inscrits s'est accru de 14 % en moyenne annuelle, performance rarement atteinte si ce n'est lors de l'explosion scolaire qui a suivi l'indépendance de la Côte-d'Ivoire.

Mais la scolarisation ne suffit pas à rendre compte dans sa totalité du gain de francophones observé entre 1975 et 1978 : un grand nombre, 300 000 peut-être compte tenu de la mortalité, sont soit des personnes qui, à tort ou à raison, se sont déclarées francophones en 1978 mais pas en 1975, soit des personnes qui sont entrées dans le champ de l'étude entre-temps. A ce niveau global d'analyse, il n'est pas possible de faire la part des choses. Ce qui est sûr, c'est que l'expansion du français, largement due au développement de la scolarisation, n'en continue pas moins d'emprunter des voies extra-scolaires, au point qu'un tiers environ des francophones

n'ont jamais fréquenté l'école (ce que confirme les données de l'enquête) : pour eux, l'apprentissage de la langue s'est effectué par contact direct, par immersion dans un milieu de plus en plus francisé, surtout dans la capitale (74 % de francophones en 1978), où le français comme langue véhiculaire connaît une plus grande expansion que le véhiculaire africain parce qu'il permet une plus grande mobilité, géographique, sociale ou professionnelle.

L'enquête confirme par ailleurs les caractéristiques de diffusion du français mises en évidence lors de l'analyse des données du recensement, et que la connaissance de cette langue varie fortement selon les diverses catégories qui composent la population en Côte-d'Ivoire. Ainsi peut-on décrire le profil-type du francophone dans ce pays : c'est un homme jeune, de nationalité ivoirienne plutôt qu'originaire d'un autre pays africain, vivant en ville et d'autant plus instruit qu'il est plus jeune. Notons que ces caractéristiques devraient s'estomper avec la généralisation de la scolarisation, au fur et à mesure que cette dernière s'étend aux catégories et secteurs qui ont été les plus défavorisés à cet égard. On peut ajouter que, en tant que pays d'intense immigration, la situation de la langue française en Côte-d'Ivoire se ressent des conditions de scolarisation et autres, qui prévalent dans les pays limitrophes.

5. ESTIMATION DE LA POPULATION FRANCOPHONE EN 1980

On n'entre pas ici dans le détail de la méthodologie utilisée pour estimer le volume de la population francophone à partir de données plus anciennes : en gros, elle consiste à projeter le niveau d'instruction (ou de connaissance du français) de la population d'âge post-scolaire, et à suivre, à l'aide des statistiques de l'éducation, la carrière des élèves scolarisés pendant la période de projection.

On a retenu ici, comme point de départ de nos projections, les données de 1975 issues d'une opération de dénombrement exhaustive, de préférence aux données plus aléatoires de l'enquête. Mais la comparaison des deux séries de chiffres nous a permis de dégager une tendance d'évolution à partir de laquelle on calcule le pourcentage de francophones non scolarisés par rapport au pourcentage de scolarisés dans la population totale. La part des francophones autodidactes dans l'ensemble de la population diminue en effet avec le développement de la scolarisation : à terme, avec le renouvellement des générations qui finiront par être scolarisées dans leur quasi-totalité, il n'y aura plus guère de francophones autodidactes. L'estimation dans un premier temps du volume de la population instruite en 1980 nous permet donc, par une simple formule mathématique, d'estimer le volume de la population francophone au total. Ce sont les résultats de nos calculs qui sont présentés ici, étant entendu que la brièveté de la période de projection (5 ans) limite les risques d'erreurs :

- Selon nos estimations, la population francophone de Côte-d'Ivoire pouvait être évaluée en 1980 à 3 millions de personnes environ, progressant depuis 1975 à un rythme moyen annuel de l'ordre de 10 %, plus élevé au début de la période qu'à la fin. Cette croissance est à mettre en relation avec les progrès importants de la scolarisation au milieu de la décennie, ralentis à partir de 1978.

- En termes relatifs, le pourcentage de francophones en 1980 atteint 47 % de la population âgée de 5 ans et plus, soit, par rapport à 1975, un gain de 12 points environ pour la même population de référence.

- Les femmes constituent environ le tiers de la population francophone, leur part est en progression puisqu'elle est passée de 32 % en 1975 à 34 % en 1980. Les jeunes filles tendent peu à peu à rattraper leur retard de scolarisation mais l'écart quant à la diffusion du français selon les sexes demeure fort important : en 1980, un tiers des femmes peuvent être considérées comme francophones contre près de 59 % des hommes.

- Les autodidactes, qui ont appris le français hors de l'école, peuvent être estimés à un million en 1980, représentant un tiers de l'ensemble des francophones. Bien que leur part augmente légèrement par rapport à la population totale (près de 16 % contre un peu moins de 14 % en 1975), elle diminue par rapport aux seuls francophones (près de 37 % en 1975 et 34 % en 1978).

- Les francophones qui sont passés par l'école sont au nombre de deux millions (2/3 des francophones), la majorité (56 %) étant en cours de scolarisation en 1980 dans l'enseignement primaire ou secondaire (1,1 million d'élèves). Ces francophones qui ont un minimum d'instruction représentent environ 31 % des 5 ans et plus.

- La répartition des francophones scolarisés, actuels ou anciens, révèle une forte concentration aux plus faibles niveaux d'instruction (et de français), surtout en ce qui concerne le sexe féminin :

Structure de la population scolarisée

Niveaux de français	Niveaux d'instruction	Sexe masculin %	Sexe féminin %	Ensemble %
1	4 premières années primaires	2,2	48,9	42,0
2	Fin primaire	33,6	34,1	33,8
3	1er cycle secondaire	22,4	14,4	19,5
4	2nd cycle secondaire	3,5	1,7	2,9
5	Ens. supérieur	2,3	0,9	1,8
TOTAL		100	100	100

On voit que 42 % des francophones "instruits" n'ont tout au plus que 4 années de scolarité à leur actif, jugées insuffisantes pour assurer une maîtrise écrite de la langue (même si ce sont en majorité des élèves appelés à dépasser ce niveau). A ce stade, on considère qu'ils ont, comme les francophones autodidactes, une connaissance purement orale du français, et que pour eux, la variété populaire de cette langue en Côte-d'Ivoire interfère avec la norme standard. Les locuteurs potentiels du français populaire ivoirien au sens large peuvent ainsi être estimés à plus de 1,8 million, représentant près de 29 % de la population de 5 ans et plus, ou encore 61 % des francophones du même âge.

- La connaissance écrite du français (niveau 2 et plus, le niveau 2 atteint en fin de scolarité primaire donnant accès à la lecture de journaux simples) est le fait de près de 1,2 million de personnes (18 % des 5 ans et plus, moins de 39 % des francophones). La majorité de ces francophones lettrés (58 %) est du niveau de la fin de l'école primaire.

- Seulement 7,6 % de la population (16 % des francophones) ont atteint le stade de l'enseignement secondaire assurant au minimum (niveau 3) une lecture et une écriture correctes et une bonne compréhension du français. Mais la pratique aisée de la langue, sa parfaite maîtrise, en principe acquise à la fin de l'enseignement secondaire ne concerne guère que moins de 100 000 personnes (soit 1,5 % de la population ou encore 3 % des

francophones). Parmi elles, les titulaires du baccalauréat, dont la plupart a accédé à l'enseignement supérieur, sont au nombre de 36 000 environ.

En définitive, nos estimations pour 1980 ne font que confirmer les données de 1975 et 1978. Si la Côte-d'Ivoire apparaît comme un pays bien plus francophone que ses voisins, avec un taux de diffusion du français de 47 % parmi la population de 5 ans et plus, la majorité des francophones n'ont qu'une connaissance très rudimentaire de la langue : 1/3 d'entre eux parlent un français dégradé appris hors de l'école, plus ou moins compréhensible pour les francophones non africains, et 28 %, faute d'avoir atteint le terme de l'école primaire, n'ont vraisemblablement pas acquis les normes du français standard, locuteurs potentiels ou réels du français populaire des non scolarisés.

Ajoutons qu'au sommet de la hiérarchie des francophones, tous les étudiants n'ont pas, aux dires des professeurs, la parfaite maîtrise du français que devrait impliquer l'accomplissement d'une carrière scolaire menée à son terme dans un système scolaire encore très sélectif.

Ainsi le bilan de la francophonie que nous dressons pour 1980 en Côte-d'Ivoire, plutôt positif sur le plan quantitatif, doit-il être tempéré par la prise en considération de facteurs qualitatifs : l'existence d'un français populaire interférant avec la langue officielle, la situation de l'enseignement, etc. Insistons, pour conclure, sur le fait que les atouts favorables à la diffusion du français en Côte-d'Ivoire (progression importante de la scolarisation, multiplicité des peuples et ethnies...) ont paradoxalement, en étendant sa sphère d'influence au delà des couches scolarisées, contribué à faire évoluer la langue vers des formes qui tendent à s'éloigner du français standard. Il est certain que le poids de la population francophone continuera à croître en Côte-d'Ivoire, ne serait-ce que par le remplacement des générations, mais toute prospective démo-linguistique se devra de préciser ce concept de population francophone en fonction des transformations linguistiques que la rue fera subir au français central.

Ghislaine PERRIN
I.R.A.F., Paris
(Institut de Recherches sur
l'Avenir du Français)

NOTES

1. L'Afrique subsaharienne compte 17 anciennes colonies françaises : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Trois Etats sont d'anciennes colonies belges : Burundi, Rwanda, Zaïre.

Quant à l'île Maurice et l'archipel des Seychelles, annexés par la France au XVIII^e siècle, ils ont été conquis par l'Angleterre au siècle suivant.

2. La notion de "langue nationale" en Afrique s'applique à celles des langues africaines, maternelles ou véhiculaires, qui jouissent d'un statut favorable, en droit ou en fait, à leur protection ou à leur promotion.

3. Les monographies sur la langue française en Afrique peuvent être obtenues en s'adressant à C. COUVERT ou G. PERRIN, Institut de Recherches sur l'Avenir du Français, 65 Bd des Invalides, 75007 Paris.

4. Dans le cadre de la politique linguistique ivoirienne, le choix d'une langue majeure pour chaque aire linguistique vise à l'introduction de ces langues dans le système éducatif.

5. LAFAGE (S.), 1982, "Esquisse des relations interlinguistiques en Côte-d'Ivoire", *Bulletin de l'OFCAN*, n° 3, pp. 9-27.

UTILISATION DES LANGUES ET ATTITUDES :
LA MONTÉE DU SANGO

0. INTRODUCTION

0.1. Le multilinguisme est une caractéristique que l'on retrouve dans un grand nombre de nations en voie de développement. L'un des aspects du développement d'une nation est sa capacité croissante de communiquer 1) à l'intérieur (communication interne entre les différents groupes constituant la nation), et 2) à l'extérieur (c'est-à-dire avec les autres nations). Les réseaux de communication se composent d'un ensemble complexe de systèmes. Parmi ceux-ci figurent la langue, ou les langues employées par l'ensemble de la nation.

Au cours des étapes qui ont marqué l'histoire des "vieilles nations", l'unification linguistique a généralement suivi l'unification politique. Par ailleurs, ce n'est que relativement récemment que l'on a commencé à considérer que le maintien des langues régionales pouvait avoir en soi quelque valeur. L'extinction de certaines langues (par exemple chez les Indiens d'Amérique) témoigne de ce phénomène. On peut également examiner à ce propos l'évolution des attitudes et de la politique officielle vis-à-vis du breton, du basque, ou de l'occitan en France depuis un quart de siècle. La notion de langues vues comme ressources nationales a été récemment développée par JERNUDD et DAS GUPTA (1971). Dans les vieilles nations, donc, le souci d'unification est apparu bien avant le souci du maintien des langues. Mais dans les jeunes nations, ces deux préoccupations tendent à se manifester simultanément plutôt que successivement.

0.2. C'est ainsi que le développement des pays indépendants d'Afrique a été marqué par le développement et la standardisation des langues indigènes. L'un des buts d'une telle démarche a été de faire de ces langues des outils appropriés pour la communication entre individus - fonction qu'elles ont toujours assumée - mais également propres à être utilisés à tous les niveaux de l'activité nationale, et tout particulièrement dans les contextes de l'éducation et de la technique. Le swahili au Kenya et en Tanzanie, le yoruba et le hausa au Nigéria, et plus récemment le somali en Somalie, sont des exemples de langues africaines dont les rôles se sont ainsi considérablement étendus.

Bien que le développement des langues indigènes soit un phénomène que l'on observe aujourd'hui partout dans le monde, et pas seulement en Afrique, il existe de grandes différences dans les mesures prises d'un pays à l'autre. Pour un certain nombre de raisons, parmi lesquelles figure l'orientation de la politique coloniale française, l'Afrique "francophone" a, dans l'ensemble, après l'indépendance, poursuivi une politique où la langue

française était la seule langue officielle. Dans ces pays la politique linguistique n'a pas figuré parmi les préoccupations nationales prioritaires (comme cela a été le cas dans d'autres pays d'Afrique, ou aux Philippines, par exemple).

0.3. Il vient cependant un temps où la recherche de solutions à divers problèmes pratiques se posant dans un pays multilingue engagé sur la voie du développement passe par la planification linguistique. Tout développement implique entre autres :

- 1) une planification des ressources nationales - donc une planification des langues,
- 2) une planification du système d'enseignement - donc des décisions en matière de langues d'enseignement et de langues enseignées, et
- 3) une gestion du système d'information - donc des choix en matière de communication.

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.1. Objectifs

1.1.1. C'est dans ce contexte que se place la présente étude de la situation sociolinguistique en République Centrafricaine. Lorsqu'il s'agit de formuler une politique linguistique, un certain nombre de questions doivent être posées afin d'analyser les éléments qui caractérisent une société et une population données. En effet, les décisions ne se prennent pas dans le vide. Les variables de société sont d'une extrême importance (voir GERBAULT, 1983). Nous voulons donc ici, d'une part, présenter quelques-uns des aspects que revêt le multilinguisme en Centrafrique, et, d'autre part, esquisser les directions que pourraient prendre des recherches ayant pour but de décrire l'ensemble de la situation nationale. A notre niveau, l'objectif à moyen terme est de préparer le recueil d'un fonds de données pour une étude plus détaillée présentant l'ensemble des variables de société caractérisant la situation linguistique en Centrafrique (variables linguistiques, sociales et sociolinguistiques, économiques, philosophiques, historiques, politiques et psychologiques ; voir GERBAULT, 1983).

En l'absence de données scientifiques de base concernant l'emploi des langues en République Centrafricaine, cette étude a pris pour point de départ un questionnaire sociolinguistique que nous avons élaboré en 1982 et administré la même année à un groupe pilote constitué par une population homogène de jeunes étudiants. L'administration de ce questionnaire en 1985 à un échantillon plus représentatif composé de 210 personnes appartenant à diverses couches de population ne prétend pas permettre une analyse répondant à toutes nos questions sur le multilinguisme en Centrafrique. L'étude de nos résultats remplit deux fonctions complémentaires, ainsi

qu'on l'a dit plus haut : elle fournit des indications sur certains faits de bilinguisme, et nous permettra de formuler, pour des recherches ultérieures, des questions plus précises, dont les réponses, nous l'espérons, compléteront la description de la dynamique des langues à Bangui et dans l'ensemble du pays.

1.1.2. Notons que cette enquête s'inscrit dans la ligne des projets mis en place dans le cadre de l'ACCT, et spécialement du projet DYLAN pour la Centrafrique. L'accent, cependant, est mis ici sur les *attitudes* vis-à-vis des langues - essentiellement, mais pas uniquement, nous le verrons, sango et français. Cette orientation particulière se fonde sur notre sentiment, exprimé ailleurs (voir GERBAULT, 1983 ; voir également LEWIS, 1981), que l'étude des attitudes (que nous nommons "variables psychologiques") est fondamentale si l'on veut comprendre les mécanismes d'interaction de différents facteurs dans un contexte linguistique donné.

1.2. Les langues en Centrafrique

1.2.1. La famille Adamawa-Oriental (ou Adamawa-Oubanguien) est de loin la famille linguistique la plus importante en République Centrafricaine (phylum Niger-Kordofan, sous-phylum Niger-Congo). Elle comporte un nombre élevé de langues distinctes, et ses locuteurs occupent la majeure partie du territoire national. Sont représentées également d'autres familles linguistiques, localisées essentiellement dans les régions situées à la périphérie du pays (langues bantu, nilo-sahariennes).

Le sango appartient à la famille Adamawa-Oubanguien, branche oubanguienne, qui comporte trois sous-branches principales : ouest (gbaya, gbanzili-sere), centre (banda), sud (zande). C'était à l'origine la langue des groupes de population localisés le long du fleuve Oubangui en amont de l'actuelle ville de Bangui. Cette région avait acquis une importance commerciale bien avant la pénétration européenne, ce qui avait fait du sango une langue véhiculaire régionale, reprise plus tard par les colonisateurs.

1.2.2. La capitale de la République Centrafricaine, Bangui, fondée en 1889, est située également sur le fleuve, non loin de la zone sango/yakoma. Le sango est employé aujourd'hui dans l'ensemble du pays comme langue de communication inter-ethnique, tandis que les autres langues continuent d'être employées au sein des différents groupes ethniques. Le sango a le statut de langue nationale. Avec le français, langue officielle, on l'emploie à la radio, et dans le commerce. Le français est la langue d'enseignement et la langue dans laquelle se conduisent les affaires officielles. Il y a quelques années a été mis en place un programme expérimental d'enseignement en langue sango (I.P.N., 1980). Toutefois, à ce jour, aucune démarche n'a été faite pour aller au-delà de ce stade expérimental, aucune étude de la politique en matière de langue(s) d'éducation n'a été envisagée par le Ministère

de l'Education, qui est l'organe central contrôlant tout le système public d'éducation¹.

1.3. La recherche en sociolinguistique

La première enquête sociolinguistique en Centrafrique fut menée par SAMARIN. Cette étude, effectuée dans un petit village gbaya en 1962, révélait le prestige du sango par rapport aux autres vernaculaires. Plus récemment, DESCHAMPS-WENEZOU (1981) a enquêté sur l'emploi des langues dans un quartier de Bangui. Son questionnaire interrogeait essentiellement sur les préférences linguistiques concernant le français, le sango, et les autres langues vernaculaires (langues parlées le mieux/le moins bien ; langues que les sujets préféreraient parler). Les résultats tenaient compte d'un certain nombre de variables : âge des sujets, niveaux d'éducation, sexe, et origine ethnique. Dans cette enquête apparaît une tendance vers le déclin des langues vernaculaires, et la montée du sango, tandis que le français demeure une langue étrangère pour la majorité.

A l'exception de ces deux études, menées dans des contextes sociaux différents (milieu urbain et milieu villageois) à vingt ans d'intervalle (ce qui est un laps de temps important, si l'on considère la rapidité des changements sociaux engendrés par l'urbanisation et la pénétration de la technologie moderne), les notions actuelles à propos de l'emploi des langues, et des attitudes vis-à-vis des langues, se fondent essentiellement sur des jugements basés sur l'observation ponctuelle de comportements.

1.4. La société centrafricaine : Bangui

1.4.1. Le pays est essentiellement rural. Les moyens de communication y sont précaires et limités ; des travaux coûteux entrepris récemment ont cependant amélioré et développé le réseau routier, dont l'entretien régulier est rendu impératif par les conditions climatiques. Certaines régions du pays (notamment dans le nord et l'est) ne sont pas accessibles par la route. Les communications de types plus sophistiqués sont inexistantes.

Les langues et les cultures régionales sont donc demeurées très puissantes. Villages et régions conservent leurs coutumes et leurs modes de vie. Ceci n'exclut pas une certaine ouverture sur l'économie nationale (culture et collecte du coton, du café). Il faut noter également la présence d'écoles primaires dans les villages importants, et d'écoles secondaires dans les capitales régionales, où l'enseignement est officiellement dispensé en français.

1.4.2. A Bangui, le nombre d'habitants a dépassé 300 000. Autour du centre administratif et commercial, la ville est en fait constituée d'une succession de villages, ainsi que nous le verrons plus loin. Le français (langue officielle) et le sango (langue nationale) sont légalement les deux langues de la

capitale. Mais, du fait de l'urbanisation croissante que l'on observe à Bangui comme dans un grand nombre d'autres capitales, beaucoup d'autres langues se parlent dans divers quartiers de la ville, où l'on voit les membres de différents groupes ethniques venus des différentes provinces s'établir dans des quartiers déterminés de la périphérie. En raison de la structure familiale très solide qui caractérise la société africaine, les langues ethniques ont tendance, plus qu'ailleurs, à survivre à la transplantation en milieu urbain. Ceci est dû surtout au traditionnel respect des anciens (et donc de leur langue). Ainsi se trouve ralenti l'effet déstabilisant du phénomène d'urbanisation. Le chômage fréquent est un autre aspect de la société urbaine de Bangui (limitant ainsi les échanges en dehors du quartier), et une grande partie de ses habitants tirent leur subsistance de la petite agriculture, en cultivant des lopins de terre à proximité de la ville.

1.4.3. Dans ce contexte, c'est le français qui est la langue de prestige, celle qui est employée pour les affaires officielles et dans l'enseignement. La connaissance du français permet l'ouverture sur la culture moderne, sur le monde, et offre en principe la possibilité d'améliorer son statut socio-économique. Le sango est la langue de communication entre groupes ethniques et la langue du commerce local. Les autres langues locales sont utilisées en famille et avec les amis appartenant à la même ethnie, et en particulier dans la vie sociale des "villages" de Bangui. La phrase sango "mbi gwe na Kodoro" ("je rentre chez moi") signifie littéralement "je vais au village", et est révélatrice de cette structure urbaine particulière chez les Centrafricains de Bangui, qui retournent après le travail ou l'école à leur "village", communauté organisée au sein de la ville, où l'on parle la langue ethnique, et où l'autorité est entre les mains des chefs de quartiers traditionnels, à qui un certain contrôle est également confié.

1.5. Les mécanismes du changement

1.5.1. La scolarisation s'est fortement développée au cours des vingt dernières années. Le pourcentage de la population ayant reçu une formation à l'école devient de plus en plus important, bien qu'il existe de grosses différences entre les zones urbaines et les zones rurales. Les conséquences linguistiques de ce phénomène sont évidentes (brassage des langues locales, diffusion du français). L'Université de Bangui, ouverte en 1970, a contribué à la formation d'une élite "occidentalisée". Le nombre d'étudiants en 1985 atteint 2 700. Par ailleurs, les émissions de radio, en sango et en français, atteignent un nombre croissant d'individus de tous les âges, dans tous les milieux (parce qu'il est de plus en plus facile de se procurer des récepteurs de radio à un prix relativement accessible).

Même en présence de structures ethniques puissantes, il est inévitable donc que se produisent des changements dans l'emploi des langues et dans les attitudes vis-à-vis des langues en contact, changements essentiellement

liés à l'urbanisation, au développement économique, et à la diffusion plus large de la culture occidentale.

1.5.2. Il semble donc approprié de collecter des données permettant de faire le point sur les rôles actuels, prévisibles et/ou souhaités des langues au sein de la population centrafricaine. Dans cette enquête, nous nous sommes limitée à la capitale pour deux raisons essentielles. D'abord, c'est réellement le pôle d'attraction du pays, le cœur des activités politiques et économiques. La population y a crû considérablement. Ensuite, ce choix a été motivé par les problèmes matériels que présente une enquête dans un nombre suffisamment représentatif de localités.

Il faut noter ici qu'il n'y a pas eu en Centrafrique de recensement de population susceptible de fournir des informations d'ordre ethnique ou linguistique. La présence d'importants groupes ethniques différents à Bangui est reconnue, mais n'a pas été établie statistiquement.

2. L'ENQUÊTE

2.1. Le questionnaire

Le questionnaire utilisé pour cette enquête se composait de trois parties distinctes. La première partie avait pour objet d'identifier les sujets : lieu de naissance, nombre d'années de résidence à Bangui, âge, ethnité du père et de la mère, profession ; elle interrogeait également sur les langues parlées à la maison entre différents membres de la famille, et sur les langues parlées et comprises.

Dans la seconde partie du questionnaire, il était demandé aux sujets de répondre par oui ou par non à un certain nombre de déclarations concernant la diffusion et le rôle du sango, ainsi que d'évaluer leur propre compétence en sango et en français. Il leur était également demandé d'indiquer leur perception de l'emploi du sango pour lire et pour écrire.

Le troisième volet du questionnaire proposait une série de points de vue sur les rôles relatifs du français et du sango et la place des langues nationales en Afrique. Les sujets avaient pour instructions de cocher les points de vue sur lesquels ils étaient d'accord².

2.2. Sujets et procédures

2.2.1. L'organisation initiale de l'administration du questionnaire prévoyait d'attribuer à chaque enquêteur une catégorie professionnelle au sein de laquelle mener son enquête. Les enquêteurs envoyés sur le terrain étaient munis chacun en moyenne d'une dizaine de questionnaires. Un rapide sondage préliminaire concernant ce mode d'enquête a heureusement permis de

mettre à jour le sentiment des enquêteurs qu'un type d'investigation aussi systématique pouvait être rejeté par la majorité des groupes d'enquêtés. En conséquence, le processus a été modifié et la répartition des enquêtes au sein de la population s'est effectuée selon des critères conjugués de proximité géographique et d'affinités sociales. Les sujets pressentis par les enquêteurs étaient donc des résidents de divers quartiers en différents points de l'agglomération banguissoise. Il importait qu'il en soit ainsi, puisque, nous l'avons vu, les "villages" de la capitale sont organisés autour du centre en fonction de l'appartenance ethnique des habitants. Un petit nombre seulement des enquêteurs ont effectué un travail "spécialisé" (par exemple, chez les fonctionnaires des P.T.T.).

2.2.2. Deux cent quarante-sept questionnaires ont été distribués. Les enquêteurs ont rencontré certaines difficultés dans l'accomplissement de leur tâche. Leurs rapports font état de réticences marquées de la part des fonctionnaires en général, tandis que les enseignants coopéraient plus volontiers. Le principal problème rencontré au cours de l'enquête a semblé être celui du refus de participer des personnes contactées, par peur, tantôt formulée de manière précise, tantôt exprimée vaguement. Nous reparlerons de ce problème dans l'administration de tels questionnaires après la présentation et la discussion des résultats.

2.2.3. Compte tenu de ces modalités de l'enquête, et des 210 questionnaires qui ont pu être traités, la population interrogée se répartissait comme suit :

- Personnes nées à Bangui :	35 (16,66 %)
- nées dans une ville de province :	121 (57,61 %)
- nées dans un village :	43 (20,47 %)
- nées à l'étranger :	11 (5,23 %)
- Groupes d'âge :	
- moins de 30 ans :	137 (65,23 %)
- de 30 à 40 ans :	55 (26,19 %)
- plus de 40 ans :	18 (8,57 %)

- Ethnie du père :

groupes	pana :	26
	gbaya :	64
	ngbandi :	24
	ngbaka :	23
	banda :	43
	zande :	2
	bantu :	4
	sara :	22
	autres :	2

Le Tableau 1 indique la répartition des sujets selon le lieu de naissance, le groupe d'âge, et l'ethnie du père (voir Tableau 1, p. 52).

2.2.4. Les chiffres qui précèdent appellent un certain nombre de remarques. D'abord, en ce qui concerne la répartition selon les groupes d'âge de la population interrogée, il apparaît que 137 des 210 sujets (soit 65,23 %) avaient moins de 30 ans.

Ceci n'est pas surprenant dans une ville comme Bangui, où sont concentrés un grand nombre d'établissements d'éducation, et où les Centrafricains émigrent de leurs provinces dans l'espoir de trouver du travail (donc surtout les jeunes). Le recensement de 1975 donnait, quant à lui, un pourcentage de 70,5 de la population dans la tranche d'âge des moins de 30 ans en milieu urbain. Il est permis de penser que l'attraction unique de Bangui tend à faire encore s'accroître ce phénomène de rajeunissement de la population. Cette forte représentation des moins de 30 ans nous semble en outre tout à fait dans l'esprit de cette enquête, qui s'attache à identifier non seulement des "patterns" actuels d'utilisation des langues mais aussi des tendances pour l'avenir. Ces jeunes adultes constituent un échantillon de la population active des années actuelles et à venir, et, en tant que tels, leurs pratiques linguistiques et leurs attitudes nous intéressent particulièrement.

En ce qui concerne le lieu de naissance des personnes interrogées, il apparaît que 35 seulement d'entre elles (soit 16,66 %) sont nées à Bangui. Ce nombre ne surprend pas si l'on considère la réalité de la puissance de l'attraction exercée par la capitale sur le reste du pays ; en même temps il justifie une enquête telle que celle-ci, se limitant pour le présent à la seule agglomération banguienne, tout en incluant des personnes originaires de différentes provinces et possédant diverses cultures régionales.

2.2.5. Enfin, et en relation avec ce qui vient d'être dit, l'ensemble des groupes ethniques se trouve représenté chez les personnes interrogées : 26 de celles-ci appartiennent au groupe pana (kare, tali), 64 au groupe gbaya, qui comprend un nombre élevé de langues et dialectes (ici, les langues ngbaka-manza, manza, gbanu, ali, bangando-ngombe ; et aussi des dialectes gbaya - pas toujours identifiés par les sujets eux-mêmes, ce qui explique le gonflement de la rubrique "gbaya" dans ce groupe - tels que buli, bokoto, bossangoa, suma). Vingt-quatre sont du groupe ngbandi (sango, yakoma), 23 du groupe gbanzili-sere (ngbaka), 43 du groupe banda (yange-re, langbashe, nabundu, togbo, banda-linda), 2 du groupe zande (nzakara), 4 du groupe bantu (mpo, mbati, pande), 22 du groupe sara (incluant aussi kaba, dagba, et binda), enfin 2 appartiennent à d'autres groupes ethniques non représentés sur le territoire centrafricain. Notons ici en passant qu'il n'existe pas à notre connaissance de statistiques officielles concernant la composition ethnique de la population à Bangui.

2.2.6. L'identification des sujets selon leur groupe ethnique s'est effectuée d'après les réponses à la question n° 4 (ethnie du père). En effet les mariages se font le plus souvent au sein d'une même ethnie, dans quelques cas entre membres de deux ethnies très proches, et plus rarement encore entre membres de deux ethnies très distinctes ; dans les cas de mariage mixte, c'est la femme qui rejoint le plus souvent l'appartenance ethnique du mari et non l'inverse. Parmi nos sujets 161 (76,66 %) sont nés de parents appartenant à la même ethnie, tandis que 49 (23,33 %) sont nés de mariages mixtes. L'identification des groupes ethniques remplissait deux fonctions : d'une part, elle mettait en évidence la représentation de l'ensemble des groupes ethniques, garantissant la validité de nos résultats pour l'ensemble de la population banguienne - et il faut remarquer ici que le groupe ngbandi/sango/yakoma dont la langue véhiculaire sango est issue, ne constitue que 11,68 % (N=25) des personnes interrogées, pourcentage sans doute assez voisin des chiffres à l'échelle nationale. D'autre part il s'agissait également de mettre en évidence les pratiques linguistiques et les attitudes chez les individus selon qu'ils appartiennent à des familles dont les parents sont ou non membres d'une même ethnie.

2.2.7. En ce qui concerne les groupes socio-professionnels représentés, nous avons adopté une classification selon six types : commerçants (N=23), agriculteurs et sans profession (N=25), fonctionnaires (N=37), cadres (N=31), enseignants (N=39), étudiants (N=55). Dans une enquête de ce type, plusieurs options se présentent : ou bien on choisit un nombre égal de sujets dans chaque catégorie socio-professionnelle, ou bien on tient compte de la proportion de la population totale que représente chaque catégorie ; encore faut-il pour cela disposer de données de recensement adéquates. Cette option semble permettre théoriquement une appréciation exacte de l'emploi des langues et des attitudes. Cependant, elle ne permet peut-être pas de juger de l'impact réel de ces attitudes et de ces comportements : tous les individus d'une société n'ont pas le même rayonnement (étudiants, ou agriculteurs, par exemple). Il ne nous semble pas que l'une ou l'autre option possède un avantage décisif. Nous avons donc décidé de laisser en l'état la distribution naturelle de notre échantillon, comme nous l'avons fait pour les groupes d'âge et les origines ethniques. Dans chaque catégorie professionnelle identifiée figurait une variété de professions (fonctionnaires de différents grades et de différents corps administratifs ; cadres de petites et grandes entreprises, médecins, etc. ; enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur ; étudiants de l'Université ou grands élèves de lycées). Les "agriculteurs" représentent essentiellement à Bangui ceux qui cultivent des parcelles de terrain qui leur permettent de subsister et quelquefois de vendre une partie de leur récolte sur les marchés de quartiers. Nous avons inclus dans la catégorie "commerçants" les petits employés et manoeuvres divers.

En ce qui concerne les modalités de l'administration du questionnai-

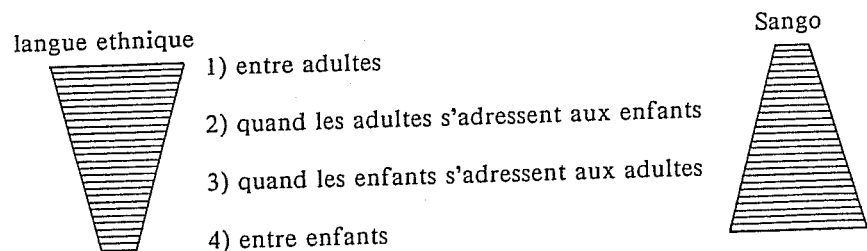
re, notons que les personnes interrogées avaient la possibilité de se faire remettre le questionnaire et de le retourner après l'avoir rempli (ce qu'ils ont fait, en moyenne, un à trois jours plus tard). Dans certains cas où les sujets ne possédaient pas une connaissance suffisante de la langue française (langue dans laquelle le questionnaire était rédigé), ou une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écriture, les enquêteurs ont traduit les questions en sango, ou ont rempli eux-mêmes le questionnaire d'après les réponses qui leur étaient données.

3. RÉSULTATS

3.1. Emploi des langues à la maison

3.1.1. Le premier groupe de questions interrogeait sur les langues parlées à la maison. Les réponses ont été analysées séparément selon que les sujets étaient issus de mariages mixtes ou non. Les Tableaux 2 et 3 présentent ces résultats (questions 7 à 10). Plusieurs observations peuvent être faites : prenant les mariages au sein d'une même ethnie, nous voyons que la langue ethnique ("autre" que le sango) est parlée à la maison entre adultes par 76,40 % des répondants ; 26,70 % de ces répondants seulement utilisent exclusivement la langue ethnique, tandis que 36,02 % l'utilisent conjointement avec le sango, et 13,66 % utilisent aussi le français ("sango + français + autre"). Par comparaison, 71,41 % de ces répondants utilisent le sango (avec ou sans langue ethnique ou français). Entre enfants, 15,75 % utilisent la langue ethnique (avec ou sans sango et français), tandis que 96,87 % utilisent le sango. Lorsque les adultes s'adressent aux enfants, l'emploi de la langue ethnique représente 52,16 %, et celui du sango 85,70 % ; lorsque les enfants s'adressent aux adultes, les pourcentages sont de 19,86 pour la langue ethnique et de 96,25 pour le sango (voir Tableaux 2 et 3, p. 53).

3.1.2. Si l'on compare ces données sur l'emploi des langues à la maison avec les données dans les cas de mariages mixtes, beaucoup moins nombreux, nous l'avons vu, ce ne sont pas les différences qui frappent, mais au contraire les ressemblances. Les pourcentages sont légèrement différents, mais leur rang est identique. Il apparaît clairement que l'emploi du sango augmente et celui de la langue ethnique diminue selon les quatre types de discours :



3.1.3. Cet emploi différentiel du sango et des langues ethniques d'une génération à l'autre a une portée dont l'importance ne peut être analysée actuellement. Seules des enquêtes effectuées à intervalles réguliers pourraient révéler l'ampleur de ce mouvement³.

3.1.4. Nous pouvons observer ici que l'utilisation de la langue ethnique est en forte baisse chez les enfants par rapport à leurs parents, tandis que ceux-ci utilisent moins le sango entre eux que ne le font leurs enfants. Ce phénomène peut être observé dans les cas de mariages entre membres d'une même ethnie comme dans les cas de mariages mixtes. Dans la Figure 1 (voir Figure 1, p. 54), l'utilisation des langues à la maison est représentée en fonction des interlocuteurs et de l'origine ethnique des parents (même ou différente).

En ce qui concerne le français, nous voyons qu'il est peu utilisé à la maison, et que son emploi tend même à décroître chez les enfants par rapport aux adultes. Si l'on considère que cette langue est celle de l'école (de l'enseignement) et que plus d'enfants vont actuellement à l'école que du temps de leurs parents, cette diminution de l'emploi du français à la maison est également un reflet de la montée du sango. Seulement quatre des 210 répondants déclarent employer uniquement le français entre adultes à la maison. Les foyers sont dans l'ensemble bi- ou multi-lingues. Le bilinguisme familial est en sango et en langue ethnique, bien plus qu'en sango et/ou langue ethnique et en français. Les pourcentages pour le bilinguisme dans le cas d'interaction entre adultes sont les suivants :

Entre adultes de même ethnie :

<u>sango + autre</u>	36,02 %	}	49,68 %
<u>sango + français + autre</u>	13,66 %		
sango + français	9,31 %	}	9,31 %
français + autre	0		

Entre adultes dans les mariages mixtes :

<u>sango + autre</u>	24,48 %	}	36,72 %
<u>sango + français + autre</u>	12,24 %		
sango + français	6,12 %	}	6,12 %
français + autre	0		

Cent soixante et un des 210 répondants ont déclaré que les enfants ne parlaient entre eux à la maison que le sango, tandis que le pourcentage pour les adultes était de 13,33 (16,32 % dans les mariages mixtes et 12,42 % dans les mariages de même ethnité). Il apparaît donc que le bilinguisme familial est beaucoup plus répandu chez les adultes que chez les enfants. D'autre part, l'utilisation de la langue ethnique par les enfants n'a pas diminué au profit du français (au contraire, la Figure 1 montre une légère diminution de l'emploi de cette langue chez les enfants par rapport aux adultes) mais au profit du sango.

3.2. Les langues parlées

3.2.1. Les résultats qui précèdent concernent l'utilisation des langues à la maison. Les questions 11 et 12 interrogeaient sur la compétence dans les différentes langues (sango, français, ou autres langues ethniques ; nous n'avons pas pris en compte la compétence que les sujets déclaraient posséder dans diverses autres langues étrangères, comme l'anglais, ou l'espagnol). Cent cinquante neuf des sujets, soit 75,71 %, déclaraient parler le français, le sango, et au moins une autre langue centrafricaine. Trente-six (soit 17,14 %) d'entre eux déclaraient parler sango et français seulement, tandis que 12 (5,71 %) déclaraient parler sango et une autre langue ethnique au moins. Un seul répondant déclarait ne parler que le sango ; un seul également, parler le français et une langue autre que le sango ; enfin le dernier sujet déclarait ne parler ni le sango ni le français.

Nous voyons donc que parmi les 210 personnes interrogées 2 seulement (0,95 %) déclarent ne pas parler sango, tandis que 14 (6,66 %) d'entre elles ne parlent pas français. Nous analyserons plus loin l'appréciation par les sujets eux-mêmes du degré de compétence dans chacune de ces deux langues. En ce qui concerne la compétence en langues ethniques, 173 (82,38 %) des sujets déclarent parler l'une de ces langues. Nous avons vu que l'emploi des langues ethniques tend à décroître fortement dans le milieu familial d'une génération à l'autre (voir les résultats pour les questions 7 à 10) ; cependant, ces réponses, associées aux rapports des enquêteurs selon lesquels les sujets évoquaient avec plaisir leur compétence en langues vernaculaires centrafricaines, tendent à indiquer que pour le présent, ces langues sont encore parlées par la majorité des banguissois.

3.2.2. La compétence linguistique a été analysée en fonction de trois variables : le nombre d'années de résidence à Bangui, la profession, et le groupe d'âge. Une hypothèse de départ était que le nombre d'années de résidence à Bangui pouvait avoir une influence sur la compétence linguistique de ses habitants. Les réponses des sujets à la question 11 ont donc été analysées selon qu'ils avaient résidé à Bangui pendant moins de trois ans, entre trois et dix ans, ou plus de 10 ans. Selon notre hypothèse les "vieux" résidents étaient plus susceptibles de posséder une compétence en français et en

sango et d'avoir oublié la langue ethnique, tandis que les résidents plus récents parlaient davantage la langue ethnique de leur lieu d'origine, plutôt que le sango ou le français. Le Tableau 4 présente les résultats pour la question 11 en fonction du nombre d'années de résidence à Bangui (voir Tableau 4, p. 54).

3.2.3. Nous voyons tout d'abord que le nombre de sujets que nous appelons les Banguissois "récents" (moins de trois ans de résidence) est très faible (6, soit 2,8 % de notre population). Il semble difficile de tirer des conclusions d'un pourcentage aussi minime. Toutefois, nous voyons que les langues parlées varient peu d'une catégorie de résidents à l'autre : dans les trois catégories, la majorité déclare parler sango, français, et une ou plusieurs autres langues ethniques, quelle que soit la durée de séjour à Bangui. On note cependant une légère diminution du pourcentage de sujets parlant uniquement sango et une ou plusieurs langues ethniques (à l'exclusion du français) avec l'augmentation du temps de résidence à Bangui - qui favorise donc l'apprentissage du français. De même, la compétence en sango et français uniquement (à l'exclusion d'autres langues ethniques) tend à augmenter sensiblement avec la durée de résidence à Bangui. La Figure 2 montre les variations dans la compétence linguistique en fonction de la durée de résidence à Bangui (voir Figure 2, p. 55).

Rappelons que le petit nombre de sujets habitant Bangui depuis moins de trois ans limite la fiabilité de nos résultats et la portée de nos commentaires concernant l'influence de cette variable⁴.

3.2.4. En analysant les résultats pour les langues parlées en fonction des catégories professionnelles, nous avons pu mettre en évidence le fait que c'est chez les agriculteurs et sans profession uniquement que le tri-linguisme est sensiblement moins élevé (44 % contre 76,66 % pour l'ensemble de la population). C'est également dans cette catégorie que l'on trouve le seul sujet dans notre population déclarant ne pas parler le sango, et le seul sujet déclarant ne parler que le sango. Pour tous les autres groupes professionnels, les réponses concernant les langues parlées sont sensiblement les mêmes. Le Tableau 5 présente les résultats pour la question 11 en fonction des catégories professionnelles (voir Tableau 5, p. 55).

La troisième variable considérée pour l'analyse des langues parlées était l'âge des sujets. Ils se répartissaient en trois groupes, selon qu'ils avaient moins de 30 ans, de 30 à 40 ans, ou plus de 40 ans. Le Tableau 6 présente les résultats en fonction de cette variable (voir Tableau 6, p. 56).

Les chiffres semblent confirmer ce qui est apparu plus haut à propos de l'utilisation des langues en famille. C'est chez les sujets les plus âgés que l'on trouve le plus fort pourcentage de personnes capables de parler au moins trois langues (sango + français + autre) ; dans le groupe des plus de

40 ans, une seule des personnes interrogées a déclaré ne pas parler une autre langue centrafricaine que le sango. De plus, tous les plus de 40 ans ont déclaré parler français.

Cependant, s'il est vrai que le multilinguisme décroît chez les plus jeunes par rapport à leurs aînés, le pourcentage des moins de 30 ans déclarant parler les trois langues est encore assez élevé (73,72 %). Le degré réel de compétence dans les langues ethniques mériterait d'être établi par des mesures objectives, mais il semble que ces langues soient encore très présentes dans la configuration sociolinguistique de la capitale, même parmi les jeunes. Il semble par ailleurs qu'une certaine stabilisation du degré de multilinguisme peut être observée chez les groupes des 30-40 ans et de moins de 30 ans. Les Figures 3 et 4 représentent les variations dans les langues parlées et dans le multilinguisme selon les groupes d'âge (voir Figures 3 et 4, p. 56 et 57).

3.3. Perception du rôle actuel du sango

3.3.1. Les questions n° 13, 14, 16, 17, 25 et 26 avaient pour objet de mettre en évidence la manière dont les Centrafricains perçoivent le rôle du sango. Il était d'abord demandé aux sujets de dire si, selon eux, tous les Centrafricains parlent sango. Nous avons vu dans la section qui précède que 99,04 % des répondants ont déclaré parler sango. Il semble donc qu'à Bangui pratiquement tout le monde soit capable de s'exprimer dans cette langue. La question posée ici aux sujets interroge sur cette capacité sur l'ensemble du territoire national. Les réponses montrent bien que les Banguissois sont conscients de la différence existant entre la capitale et le reste du pays, et du rôle plus important des autres langues par rapport au sango en dehors de la capitale : 40,56 % des personnes interrogées ont répondu positivement à cette question ("Tous les Centrafricains parlent sango"). C'est chez les commerçants que la proportion de OUI a été la plus forte (56,52 %). Ceci semble confirmer le rôle important du sango dans le commerce local. Le Tableau 7 indique le pourcentage des réponses positives pour cette question selon les catégories socio-professionnelles (voir Tableau 7, p. 57).

3.3.2. Les sujets devaient ensuite dire s'ils considéraient que le sango est une langue assez riche pour être employée dans n'importe quelle conversation ; 47,17 % des sujets ont répondu positivement à cette question. La déviation de ce pourcentage moyen est faible dans chaque catégorie professionnelle. Il n'est pas surprenant de constater que c'est chez les commerçants et les agriculteurs et sans profession que l'on trouve des pourcentages légèrement plus élevés que dans les autres catégories. Il semble en effet, d'une part, que les registres de langue employés par ces deux groupes soient plus restreints que dans les autres groupes. D'autre part, le sango a, depuis longtemps, véhiculé les termes employés dans le commerce et la culture de la terre, deux activités fort anciennes dans la région. Il n'est pas

surprenant que ce contexte influence la perception de l'aptitude du sango telle qu'elle apparaît ici. En toute logique, les résultats montrent également que c'est chez les cadres que l'aptitude du sango est jugée le plus sévèrement. Ceux-ci sont en effet susceptibles d'utiliser un vocabulaire plus abstrait et plus spécialisé dans les notions "occidentalisées". Le Tableau 8 indique le pourcentage de réponses positives pour cette question selon les catégories professionnelles (voir Tableau 8, p. 58).

Il serait intéressant de découvrir si la "richesse" de la langue est perçue différemment par les sujets selon qu'ils sont d'ethnie sango ou non. Etant donné le très petit nombre des personnes interrogées ayant au moins un parent sango (4 sur 210), nous n'avons pas jugé bon d'analyser séparément leurs réponses ici.

3.3.3. Les questions 16 et 17 demandaient aux sujets d'indiquer si, selon eux, il est nécessaire de connaître, d'une part le sango, et d'autre part le français, pour pouvoir travailler à Bangui. Si l'on considère dans un premier temps la moyenne des réponses à chacune de ces deux questions, il apparaît que le sango est jugé nettement plus utile que le français (53,30 % contre 37,73 %). La répartition des réponses positives selon les catégories professionnelles fait apparaître, pour le sango, une large dominance des fonctionnaires (75,67 %) sur les autres groupes (tous situés entre 42 % et 59 %). Le sentiment exprimé verbalement par certains Centrafricains se trouve confirmé : le rôle du sango a pris une importance considérable dans les organes administratifs (qui assurent la communication interne dans le pays), et ce pourrait être un aspect déterminant pour son développement futur.

Quant au rôle du français, il se trouve associé surtout à deux catégories professionnelles, les cadres et les enseignants, dont les fonctions font davantage appel à cette langue que celles des autres groupes. Il serait par ailleurs intéressant de découvrir pourquoi 29,82 % seulement des étudiants ont répondu positivement à cette question. L'une des raisons peut en être simplement que ce sont les plus jeunes des répondants de notre échantillon, donc ceux qui ont eu le plus d'exposition au sango urbain, et ont appris cette langue alors qu'elle avait déjà gagné du terrain et sur le français et sur les autres langues ethniques. Le Tableau 9 présente les réponses à ces questions (voir Tableau 9, p. 58).

3.3.4. Les sujets devaient également indiquer leur sentiment quant à l'utilisation de la langue sango écrite par les personnes sachant lire et écrire. Le Tableau 10 présente les résultats pour les deux questions 25 et 26. Les pourcentages de sujets ayant choisi les différentes options sont indiqués en fonction des catégories professionnelles. Si l'on peut dire que les chiffres indiqués ici tendent à confirmer l'hypothèse selon laquelle le sango est essentiellement une langue orale, la différence de pourcentages entre les

réponses concernant l'écriture et la lecture dans la catégorie SOUVENT (respectivement 3,80 % et 26,19 %) peut surprendre. Certains commentaires spontanés de la part des personnes interrogées ont mis en évidence le fait que lire en sango signifie le plus souvent lire la Bible ou l'Evangile. On sait que les missionnaires utilisent depuis longtemps les langues indigènes dans le cadre de leur évangélisation, et en particulier que la Bible et l'Evangile ont été traduits en langues africaines. Il était logique que la langue véhiculaire sango soit largement utilisée dans ce contexte en Centrafrique. Nous reviendrons plus loin sur la question de la variété de sango utilisée dans le domaine de la religion (voir Tableau 10, p. 59).

Le pourcentage plus élevé de commerçants et d'agriculteurs ayant donné la réponse SOUVENT à la question sur la lecture en sango semble indiquer que pour ceux-ci, qui dans leurs activités professionnelles ont peu recours à l'écriture, les activités de lecture, probablement limitées essentiellement à la religion, se font en sango. Par contre, on remarque que le jugement des fonctionnaires, qui, nous l'avons vu, utilisent largement la langue orale, est bien différent. Ceux-ci, en effet, utilisent en général la langue française lorsqu'ils écrivent, et ont davantage la perception d'un contexte où l'écriture, tout comme la lecture, se fait en français.

3.4. Expression du rôle souhaité pour le sango

3.4.1. Les questions n° 15, 18, 19 et 20 avaient pour but de faire exprimer aux sujets leurs désirs ou prévisions concernant le rôle du sango. La question proposant d'enseigner le sango à l'école a fait l'unanimité. Sur l'ensemble des sujets, 82,54 % ont répondu positivement à cette question. Chez les enseignants les réponses positives atteignent 92,30 %. Ces pourcentages sont extrêmement significatifs. Dans le contexte actuel où tout l'enseignement est officiellement dispensé en français, cette attitude chez l'ensemble des répondants semble indiquer que la voie est ouverte pour l'introduction officielle du sango dans les programmes d'enseignement. On sait en effet que l'un des risques d'une telle mesure est le rejet du changement par la population - en particulier par les parents d'élèves (voir le cas du Sénégal, par exemple) -, rejet qui peut entraîner l'échec partiel ou total du changement proposé. Notre propos n'est pas ici d'exposer les avantages ou les inconvénients que peut présenter l'introduction du sango à l'école. Les enseignants centrafricains semblent tout à fait convaincus des avantages d'une telle mesure. Ces avantages cependant ne doivent pas faire négliger les difficultés et la complexité d'une telle tâche. Le Tableau 11 présente les pourcentages des réponses positives à cette question selon les catégories professionnelles (voir Tableau 11, p. 59).

3.4.2. La question 18 interrogeait sur la nécessité pour les étrangers travaillant à Bangui d'apprendre le sango ; 83,96 % des sujets interrogés ont répondu positivement. Les OUI dominaient fortement dans toutes les

catégories professionnelles. Il semble que cette attitude sur la valeur instrumentale du sango soit particulièrement révélatrice d'un contexte où le concept de "français-valeur, symbole de développement et de culture", cher à la colonisation, a aujourd'hui laissé la place au concept de "sango instrument de développement." Le Tableau 12 présente les réponses à cette question pour les différentes catégories professionnelles (voir Tableau 12, p. 60).

3.4.3. La question 19 demandait aux sujets de dire si, selon eux, le sango viendrait à remplacer le français à l'école. Il s'agissait ici de la fonction du sango comme langue d'enseignement (et non plus comme langue enseignée ; voir question 15). De manière assez surprenante, une majorité de sujets (61,79 %) ont répondu positivement à cette question, que ne nuancait aucune spécification (par exemple : "à l'école primaire"). Ceci ajoute à la portée des attitudes exprimant le souhait de l'extension du rôle du sango, bien que ce sentiment soit tempéré par des incertitudes, nous le verrons plus loin.

Ajoutons que ce sont les commerçants qui sont le plus en faveur de ce changement, tandis que les cadres - dont la formation a été très dépendante de la langue française - totalisent le pourcentage de réponses positives le plus bas (48,38 % de OUI). Le Tableau 13 présente les pourcentages de réponses positives à cette question selon les catégories professionnelles ainsi que les pourcentages pour chaque catégorie évaluant ce changement (voir Tableau 13, p. 60).

3.4.4. Les réponses à cette question peuvent être interprétées comme le souhait assez généralisé d'un tel changement, puisque, parmi les 131 sujets ayant répondu OUI, seulement 3,05 % ont déclaré que ce changement serait mauvais (17,61 % pour la totalité des répondants), et que, par ailleurs, chez les cadres où l'on trouve le plus faible pourcentage de réponses positives à cette question, le pourcentage d'évaluation de changement comme BON est aussi le plus faible. Le nombre élevé de sujets ne pouvant se décider quant aux bénéfices du changement (39,52 % de tous les répondants, et 36,64 % de ceux ayant répondu OUI) semble révéler un sentiment d'incertitude quant aux possibilités réelles immédiates. Ceci est en relation avec les réponses à la question 14, où 47,17 % seulement des personnes interrogées jugeaient que le sango était adéquat pour tous les types de communication. Les réponses "NI BON NI MAUVAIS" pourraient en fait être interprétées de deux manières : il pourrait s'agir soit d'indifférence au changement et à l'emploi de la langue à l'école, soit d'incertitude quant à la capacité de réalisation du changement. Etant donné les attitudes favorables au sango exprimées dans les autres réponses, il nous semble que la deuxième alternative doive être choisie ici. Exception faite des cadres, dont nous avons parlé plus haut, l'ensemble de la population interrogée a émis des réponses assez semblables à ces deux questions⁵.

3.5. Perception de la compétence en sango et en français

3.5.1. On demandait aussi aux sujets de juger leur propre connaissance de la langue sango et de la langue française sur une échelle à quatre niveaux. Le Tableau 14 présente les résultats pour cette question en pourcentages pour chaque catégorie professionnelle (voir Tableau 14, p. 61).

3.5.2. La première remarque que l'on peut faire à l'examen de ces résultats, c'est que l'ensemble de la population interrogée considère qu'elle connaît au moins "assez bien" les deux langues. En effet, le pourcentage de sujets ayant répondu que leur connaissance du sango ou du français n'est "pas très bonne" est très faible (respectivement 4,28 % et 3,80 %). Un certain nombre de questions ou commentaires se présente ici. Rappelons d'abord que lors d'une réunion organisée en 1984 à l'initiative de l'Institut de Linguistique Appliquée de Bangui, les représentants de différents services (Santé, Agriculture, Alphabétisation, etc...) avaient débattu du problème crucial posé par l'existence de plusieurs variétés du sango. Que signifie pour les locuteurs centrafricains "bien connaître" le sango ? Existe-t-il une ou plusieurs variétés de sango auxquelles s'attachent une valeur ou un prestige plus grands qu'à d'autres variétés, et dont l'utilisation fera que l'on parle "bien" le sango⁶ ? Par ailleurs, sur quels critères se basent les répondants pour juger de leur compétence en sango ? Compétence et performance en français sont mesurées à l'école, et les règles du bon usage en sont clairement définies. Ce n'est pas le cas pour le sango. Il est possible que la capacité de communiquer aisément soit le principal critère d'appréciation. Comment sont alors perçues les différences de registre d'une langue à l'autre ? Est-ce qu'un sango exempt d'emprunts au français est jugé "meilleur" ? Toutes ces questions méritent d'être examinées.

3.5.3. En ce qui concerne la perception par les personnes interrogées de leur propre compétence en sango et en français, nous analyserons d'abord les résultats selon les catégories socio-professionnelles. Pour le sango, c'est chez les commerçants que le pourcentage de réponses "excellente" ou "bonne" est de loin le plus élevé (73,90 %) (on notera que c'est pour eux que le sango est vraiment la langue utile dans le contexte banguiquois), et chez les agriculteurs et sans emploi que ce pourcentage est le plus bas (44 %). Le pourcentage moyen pour l'ensemble de la population interrogée est de 55,70 %.

Les résultats pour le français indiquent que les cadres et les enseignants sont les catégories chez qui le plus grand nombre de personnes jugent bonne ou excellente leur connaissance de cette langue (80,63 % et 84,20 %, alors que la moyenne est de 64,85 % pour l'ensemble des personnes interrogées). A propos des 3,80 % des répondants qui ont déclaré que leur connaissance du français n'est pas très bonne, il est permis de s'interroger sur les critères utilisés pour l'appréciation de la compétence en

français. Pouvons-nous dire que la capacité de communiquer aisément dans cette langue soit une caractéristique générale de l'ensemble de la population de Bangui ?

3.5.4. Les réponses aux questions interrogeant sur l'influence réciproque des deux langues dans le parler des sujets appellent un certain nombre de remarques. Pour l'ensemble de la population interrogée, 51,42 % des répondants considèrent que leur connaissance du sango n'influence pas du tout la manière dont ils parlent français. Si l'on peut juger que chez les cadres la maîtrise de la langue française a atteint un niveau où l'influence du sango est réduite (70,96 % d'entre eux ont choisi cette réponse), les réponses choisies peuvent paraître surprenantes de la part d'autres catégories de personnes. La différence de perception de l'influence réciproque des deux langues dans le parler des sujets apparaît clairement : seulement 28,57 % d'entre eux jugent que leur connaissance du français n'influence pas du tout leur sango (32,38 % pensent qu'elle l'influence beaucoup, contre seulement 10,95 % dans le cas de l'influence inverse). Il semble donc que les sujets dans l'ensemble ne soient pas vraiment conscients des africanismes présents dans leurs énoncés en français, mais qu'ils reconnaissent par contre les nombreux emprunts lexicaux au français lorsqu'ils s'expriment en sango. Les variations observées dans ces jugements selon les catégories professionnelles sont faibles, à l'exception, nous l'avons vu, des cadres. On relève cependant chez les fonctionnaires le sentiment plus prononcé que le français a peu ou pas d'influence sur leur sango. Disposent-ils d'un registre de langue administrative autonome ? Une étude détaillée des variétés de sango, là encore, pourrait seule apporter une réponse à cette question. Le Tableau 15 présente les pourcentages des réponses choisies pour les questions 23 et 24 selon les catégories professionnelles (voir Tableau 15, p. 62).

3.6. Langues nationales et langues importées : attitudes

3.6.1. Le troisième volet du questionnaire, ainsi que nous l'avons indiqué, avait pour objectif d'identifier ouvertement les attitudes des sujets vis-à-vis du sango et du français, et de manière plus générale, vis-à-vis des langues nationales africaines et des langues importées "officielles" comme le français ou l'anglais.

3.6.2. Avant de discuter les résultats obtenus dans cette section du questionnaire, il nous semble indispensable d'émettre certaines réserves. Ces réserves sont de deux types : elles concernent d'une part le contenu de cette partie de l'enquête, et d'autre part sa forme et son mode d'administration. Du point de vue du contenu des énoncés proposés à l'appréciation des personnes interrogées, il est apparu que pour certaines couches de population, certains des concepts présentés étaient peut-être trop complexes, ou ne pouvaient être différenciés aisément les uns des autres en raison de

"subtilités", c'est-à-dire, le plus souvent, de la complexité linguistique des énoncés proposés. Rappelons cependant que les enquêteurs traduisaient en sango pour les sujets ayant une connaissance insuffisante de la langue française. Du point de vue de la forme, la grande majorité des sujets manquaient de pratique dans ce genre d'exercice (questions à choix multiples), ce qui a probablement influencé le choix des réponses (selon leur position, par exemple). Ainsi, une petite proportion des sujets ont marqué leur accord à tous les énoncés - ne sachant opérer un choix. Par ailleurs, et nous reviendrons sur les difficultés rencontrées au cours de l'enquête, les enquêteurs ont fait état des craintes ou du refus catégorique de certaines personnes lorsqu'il s'est agi d'exprimer leur opinion dans un domaine qu'ils jugent politique et susceptible de mettre leur sécurité en jeu. On peut donc supposer, comme l'a noté un enquêteur dans son rapport, que certaines attitudes n'ont pas toujours été ouvertement exprimées.

3.6.3. Ceci étant, nous n'avons pas jugé utile d'analyser les résultats de cette section du questionnaire selon la méthode utilisée pour les deux premiers volets. Nous présentons donc ici les tendances révélées par les opinions de l'ensemble de la population interrogée. Les résultats sont présentés dans les Tableaux 16 et 17. Suivant la procédure suivie par Hofman (1977) à qui nous avons emprunté les éléments de cette section du questionnaire, les questions sont groupées selon qu'elles se rapportent aux langues africaines locales (Tableau 16) ou aux langues de grande communication (Tableau 17). Dans l'interprétation des résultats, il faut se rappeler que l'on demandait aux sujets de dire quels étaient les arguments qu'ils approuvaient parmi ceux qui étaient présentés. Le score obtenu pour chaque argument varie donc selon qu'il a recueilli plus ou moins d'approbation. C'est le pourcentage relatif de sujets ayant choisi les différents arguments qui est à prendre en compte, le nombre de voix recueilli par chaque argument étant significatif essentiellement par le rang qu'il occupe par rapport aux autres arguments.

Dans ces tableaux, les arguments de chaque question sont énumérés dans l'ordre selon le type d'attitude qu'ils indiquent : sentimentalisme (plaisir personnel à utiliser une langue) ; valeur (la langue vue comme symbole interpersonnel ou public) ; instrumentalisme (avantages personnels retirés de l'emploi de la langue) ; et communication (la langue est considérée du point de vue des avantages publics qui peuvent être retirés de son utilisation). L'ordre des arguments dans les tableaux n'est pas nécessairement celui dans lequel ils apparaissaient dans le questionnaire (voir Tableau 16 et 17, p. 63 et p. 64).

3.6.4. Attitudes vis-à-vis du sango et des langues africaines

La première question demandait aux sujets de choisir un ou plusieurs des quatre arguments susceptibles d'expliquer pourquoi "les langues

nationales se développent en Afrique". La majorité des sujets (79,19 %) a choisi le premier argument, exprimant le désir des Africains de s'exprimer dans leur propre langue. Ce choix reflète une orientation sentimentale de l'ensemble des sujets. L'argument choisi en second exprimait le désir d'oublier le colonialisme (valeur ; 50,47 %).

En ce qui concerne la promotion du sango en R.C.A., la majorité des sujets (80,47 %) s'est prononcée en faveur de l'argument selon lequel cette promotion rend plus efficace la communication entre les différentes ethnies. L'argument choisi en second était la capacité d'apprécier la littérature africaine (50 % ; sentimentalisme).

Pour la troisième question, l'argument de communication à propos du rôle de la langue nationale en R.C.A. a également recueilli le plus grand nombre de voix (79,19 %), tandis que l'argument sentimental ("occasion d'exprimer ses sentiments") recueillait 59,04 % de réponses favorables. Le rôle de la langue nationale en tant que cristallisateur de l'identité nationale vient seulement en troisième position, avec 53,80 % des choix.

3.6.5. Attitudes vis-à-vis des langues importées

3.6.5.1. A la question proposant un choix de raisons qui ont pu donner à l'anglais et au français leur statut spécial en Afrique, la majorité des sujets (77,14 %) ont répondu que les Africains ont été forcés d'utiliser ces langues (argument de communication). La discrimination entre les arguments qui expliquaient pourquoi le français est obligatoire à l'école a été moins claire. Le premier rôle choisi est celui selon lequel le français est la langue de la culture et de la science (60 % ; argument de valeur). L'argument instrumental, en l'occurrence qu'il est plus facile de trouver un emploi si l'on connaît le français, n'a été choisi qu'en second (50,95 %). Ceci est en accord avec les réponses à la question 17, qui indiquaient que 37,73 % seulement des personnes interrogées estimaient que le français est indispensable pour travailler à Bangui.

Dans la troisième question concernant les relations entre langues indigènes et langues importées, qui avait trait au problème général de l'unification linguistique d'un pays, le choix des arguments n'a pas non plus été très marqué ; 62,38 % des sujets ont choisi l'argument selon lequel l'unité nationale va de pair avec l'unité linguistique. L'argument choisi en second, selon lequel la littérature nationale ne se développe que s'il existe une unité linguistique, a recueilli 52,85 % de réponses.

3.6.5.2. Comme indiqué plus haut, nous avons jugé qu'il serait tout à fait artificiel de pousser l'analyse de ces résultats en identifiant les réponses selon les catégories d'âge, de profession, ou de groupe ethnique. En effet, nous le redisons ici, un tel questionnaire est apparu un peu trop sophistiqué

pour pouvoir fournir des données exploitables statistiquement. Il serait cependant intéressant de découvrir s'il existe des variations systématiques dans les attitudes selon les différents types de population. Des questionnaires plus adaptés aux différents groupes interrogés devront être élaborés.

Dans les trois questions traitant du sango spécifiquement, un certain consensus est apparu. Ce sont les arguments de sentimentalisme (désir de s'exprimer dans sa langue) et de communication qui ont, aux trois séries d'arguments, obtenu plus de 75 % des choix. L'argument s'approchant de plus près de ce pourcentage est assez loin derrière (59,04 %), et est également un argument de sentimentalisme (donner l'occasion d'exprimer ses sentiments). Il semble donc que les Centrafricains sont sentimentalement attachés à la langue nationale, et lui donnent une grande valeur comme instrument de communication au sein du pays.

3.6.5.3. En ce qui concerne le français, le seul argument dépassant 75 % est celui selon lequel les Africains ont été forcés par les colonisateurs à apprendre cette langue. Il ne semble pas que le passé colonial soit oublié. Les deux autres arguments choisis par 60 % et 62,38 % des sujets respectivement se rapportent à la valeur du français comme langue de culture et de science d'une part, et à la valeur d'une langue indigène par opposition au français comme ciment de l'unité nationale. Il se dégage donc de ces jugements que le français a été une langue imposée, qui demeure parce qu'elle ouvre le pays sur la culture et la science en général.

4. RÉSUMÉ ET CONCLUSION

4.1. Comme le note Kaplan (1984), le terme "développement" présente des connotations différentes selon qu'il est modifié par l'adjectif "linguistique" ou par l'adjectif "économique". Dans le cas de la R.C.A., les efforts pour le développement économique du pays se sont accompagnés d'une part de l'expansion du sango - il n'y a pas, en effet, de développement national sans une certaine homogénéité linguistique - et, d'autre part, se doublent du développement linguistique de cette langue, et plus spécifiquement de sa modernisation et de son adaptation à l'évolution de la société. La planification linguistique, qui fait partie du contexte global du développement, doit, comme toute planification, faire le point des ressources qu'elle veut planifier : elle fait l'inventaire des forces en présence, afin d'établir les ressources disponibles et les potentialités, et aussi de mettre en évidence les freins et les forces d'inertie dont il faudra tenir compte. La formulation d'une politique linguistique, donc, passe par l'étude, entre autres, de l'utilisation des langues, et des attitudes vis-à-vis de ces langues. L'enquête récente de Wenezoui (1981) avait indiqué que le sango tend à gagner du terrain en milieu urbain. Il importait de cerner les modalités de cette expansion.

4.2. Nous avons voulu couvrir dans cette étude l'ensemble de la capitale, et nous avons inclu dans notre enquête différents groupes d'âge, de profession et différentes ethnies. Nous voulions en outre analyser les attitudes vis-à-vis des langues, et plus précisément la perception qu'ont les Centrafricains des rôles actuels, futurs, et souhaitables du sango et du français.

Notre premier questionnaire en 1982 testait essentiellement l'état d'esprit général et la validité de la forme de l'instrument utilisé. Le questionnaire utilisé ici interrogeait aussi sur les autres langues centrafricaines afin de déterminer leur importance dans les différents groupes de population par rapport au sango et d'identifier la présence des différentes ethnies centrafricaines en milieu urbain.

4.3. Deux cent dix personnes ont été interrogées. Ces personnes appartenaient à différents groupes d'âge, à différentes ethnies, et à différents milieux socio-professionnels. Il s'agissait de recueillir des renseignements représentatifs de l'ensemble de la population de Bangui. Nous avons évoqué la question de la représentativité de notre échantillon en l'absence de toute statistique quant à ces caractéristiques de la population de cette capitale. Nous avons estimé que l'échantillon de population sollicité par une bonne vingtaine d'enquêteurs opérant dans différents milieux permettait d'obtenir un degré de représentativité acceptable. Nous avons mis en évidence l'importance numérique du groupe d'âge le plus jeune et du milieu enseignants/étudiants dans la population interrogée, ainsi que le rôle primordial que peuvent jouer ces deux catégories dans l'organisation de la politique linguistique d'un pays. Nous n'avons pas jugé utile pour cette enquête d'identifier le sexe des personnes interrogées. Nous savons cependant que la population du sexe masculin domine au sein des établissements d'éducation centrafricains.

4.4. Bien que nous ayons choisi de faire réaliser le travail sur le terrain par des enquêteurs centrafricains, appartenant souvent, de plus ou moins près, aux milieux dans lesquels ils enquêtaient, les difficultés rencontrées ont été réelles. Le premier type de difficultés est inhérent à l'enquête par questionnaire ; les enquêteurs eux-mêmes ont perçu la difficulté de collecter des données exactes sur les attitudes, et ont rapporté que certains répondants avaient peut-être choisi ce qu'ils pensaient qu'il fallait dire plutôt que ce qu'ils pensaient réellement. A ce phénomène doit s'ajouter le manque d'habitude de l'ensemble de la population de répondre à des enquêtes. Par ailleurs, malgré l'anonymat qui était garanti verbalement et par écrit aux personnes interrogées lorsque le questionnaire leur était présenté (on ne leur demandait ni nom, ni adresse, ni lieu de travail), un certain nombre d'entre elles ont manifesté des réticences marquées par "peur d'avoir des ennuis" ou de perdre leur place.

De même que le déroulement de l'enquête a mis en évidence les problèmes que nous venons de mentionner, il a également fourni des indications complémentaires des réponses obtenues directement dans le questionnaire. Un certain nombre des répondants ont exprimé aux enquêteurs leur satisfaction d'avoir l'occasion de se rappeler les langues qu'ils connaissent, de voir le sango faire l'objet de recherches scientifiques, et que l'on envisage de l'enseigner à l'école. Ces réactions donnent plus de relief aux réponses positives à la question 15 (sur l'introduction du sango à l'école comme matière enseignée).

4.5. Les informations recueillies au cours de cette enquête révèlent que la population actuelle de Bangui est en grande majorité née hors de la capitale, et que l'ensemble des groupes ethniques centrafricains y est représenté.

4.5.1. Dans l'utilisation des langues en famille, le degré de bilinguisme en sango et langue ethnique est plus élevé chez les adultes que chez les enfants, chez qui le sango domine plus largement. L'utilisation du français à la maison est très limitée, à tous les niveaux de communication. La dominance du sango apparaît aussi bien dans les familles issues de mariages entre membres d'une même ethnie que dans celles issues de mariages mixtes.

Les trois-quarts de la population interrogée déclarent parler au moins trois langues, sango, autre(s) langue(s) centrafricaine(s) et français. C'est chez les personnes de plus de 40 ans que l'on rencontre le plus d'individus se déclarant capables de parler les trois langues (94,44 %). Cependant, cette capacité tend à se stabiliser chez les plus jeunes : on observe en effet peu de variations entre le groupe des 30-40 ans et celui des moins de 30 ans. En accord avec les hypothèses de départ, l'augmentation du temps de résidence à Bangui tend à favoriser l'apprentissage du français, tout en diminuant sensiblement la compétence en langue(s) ethnique(s). Cependant, ce phénomène n'est pas aussi sensible qu'on pourrait le supposer. Les langues ethniques restent très présentes. C'est chez les agriculteurs et sans profession que le multilinguisme est le moins répandu.

4.5.2. Le sango est perçu par les Banguissois comme une langue qui coexiste avec les autres langues dans le reste du pays, où tout le monde n'est pas censé parler sango.

A Bangui, le sango est jugé plus utile que le français (53,20 % contre 37,73 %), bien que l'on reconnaisse les limitations du sango dans certains types de communication. Ce n'est pas une langue utilisée actuellement dans l'ensemble pour lire ou pour écrire, mais la majorité des sujets est favorable à son introduction à l'école. Si les avis sont unanimes en faveur de l'enseignement de cette langue en milieu scolaire, des incertitudes apparaissent en ce qui concerne son emploi comme langue d'enseignement (en remplacement du français), incertitudes qui semblent être dues au sentiment de son

inaptitude présente à cette fonction. Le sentiment général a été exprimé que les étrangers travaillant en Centrafrique devraient apprendre le sango.

La majorité des sujets ont jugé que leur connaissance du sango et du français était assez bonne. Quant à l'influence de chacune de ces langues dans le parler des individus bilingues, le sentiment général est que le sango a peu d'influence sur le français, tandis que le français en a davantage sur le sango. L'enquête a également fait apparaître l'attachement sentimental des Centrafricains à la langue nationale, ainsi que leur conscience du rôle que joue une langue nationale pour la communication interne dans le pays. Le français est accepté davantage par nécessité que par choix.

4.5.3. Certaines conséquences des faits mis en évidence peuvent être présentées ici. Puisque le sango est la langue employée à la maison par la majorité des enfants, on peut en déduire que le français appris à l'école se présente comme une langue seconde. Son apprentissage pourrait se trouver facilité par l'emploi systématique des méthodes d'enseignement des langues secondes. La diminution du bilinguisme familial chez les enfants par rapport aux adultes appelle également des commentaires. Ce phénomène signifie-t-il que les langues ethniques sont réellement en diminution à Bangui ? Nous avons dit que cela ne semble pas être le cas pour le moment. Peut-on penser qu'un mouvement en faveur de ces langues est susceptible de s'amorcer lorsque le sango aura consolidé son statut linguistique (en acquérant standardisation et développement). En d'autres termes, le statut des langues ethniques peut-il bénéficier du progrès du sango ("si une langue centrafricaine peut devenir largement utilisable, les autres ont tout autant de qualités"). Ceci n'est pas exclu si l'on considère l'attachement sentimental aux langues centrafricaines révélé dans cette enquête.

4.5.4. Cette étude avait pour but de faire apparaître certaines caractéristiques de l'emploi des langues à Bangui et d'identifier les attitudes vis-à-vis de ces langues. Des études futures pourront déterminer de manière plus précise la montée du sango en enquêtant au sein de groupes d'âge déterminés et en fonction de différents domaines d'utilisation de la langue. Le comportement linguistique particulier de certaines ethnies pourra également être étudié. Une comparaison de la diffusion du sango à Bangui et dans les autres centres urbains pourra être entreprise.

En ce qui concerne la question sur l'"aptitude" du sango à être utilisé dans des domaines déterminés, des données intéressantes pourraient être recueillies en faisant traduire à des personnes qualifiées des passages techniques sélectionnés, du français en sango. D'autres traducteurs seraient sollicités pour traduire à nouveau ces traductions en français, sans consulter les originaux. Il serait utile de noter les commentaires des traducteurs sur les difficultés rencontrées. Une analyse des trois versions révélerait les

emprunts, les "inventions" de mots nouveaux, les synonymes imparfaits, les circonlocutions, etc...

4.5.5. La description de la langue pourrait bénéficier de ce type d'analyse. En effet, le sango actuel présente tout à la fois des caractéristiques de créolisation et de pidginisation, qu'il faudra décrire de manière systématique (simplification, emprunts aux langues en contact, ...).

Puisque le sango semble devenir la langue première d'un nombre croissant de jeunes enfants à Bangui, il sera nécessaire d'étudier les étapes de son acquisition, et son développement en relation avec le développement cognitif de l'enfant.

Par ailleurs, si le sango doit être introduit à l'école, des recherches devront être entreprises pour déterminer les normes de cette langue. En particulier, dans le processus de standardisation, devra être résolue la question des variétés de sango. Une étude systématique des jugements portés sur la valeur des différentes variétés pourrait être entreprise dans le cadre des recherches pour établir les normes du "bon sango".

Jeannine GERBAULT
Université de Bangui

BIBLIOGRAPHIE

- DESCHAMPS-WENEZOUÏ (M.), 1981, *Le français, le sango et les autres langues centrafricaines. Enquête socio-linguistique au quartier Boy-Rabe (Bangui, Centrafrique)*, Paris, SELAF, 187 p.
- GERBAULT (J.), 1983, *Societal Factors and Bilingual Education Policies* Ph. D. Dissertation, Los Angeles, University of California, 280 p.
- HOFMAN (J.E.), 1977, "Language attitudes in Rhodesia", FISHMAN (J.A.), COOPER (R.L.), CONRAD (A.W.) (eds), *The Spread of English*, Rowley, Mass., Newbury House, pp. 277-301.
- INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL, 1980, *Le sango en République Centrafricaine*, Bangui, RCA, 31 p.
- JERNUDD (B.H.), DAS GUPTA (J.), 1971 "Towards a theory of language planning", RUBIN (J.) and JERNUDD (B.H.) (eds), *Can Language Be Planned ?*, Honolulu, U. Press of Hawaii, pp. 195-215.
- KAPLAN (R.B.), 1984, "Introduction", in KAPLAN (ed), *Annual Review of Applied Linguistics 1983*, Rowley, Mass., Newbury House pp. vii-xv.
- LEWIS (E.G.), 1981, *Bilingualism and Bilingual Education*, Oxford, Pergamon Press, 455 p.
- SAMARIN (W.J.), 1966, "Self-annulling prestige factors among speakers of a creole language", BRIGHT (W.) (ed), *Socio-linguistics*, The Hague, Mouton, pp. 188-206.

TABLEAUX

Ethnie du père	Nés à Bangui			Ville de province			dans un village			à l'étranger		
	-30	30-40	+40	-30	30-40	+40	-30	30-40	+40	-30	30-40	+40
Kare				3	4		2	1	1			
pana/tali	2			5			4	4				
ngbaka-manza				1	2							
manza		1			2	2	1			1	1	
gbaya	2	2		23	8	1	3	5		3		
gbanu				1	1				1			
ali										1		
bangando-ngombe							2					
banda	6			11	5	2	3		1			
yangere				1								
langbashe			1	1			2					
ngbundu						1						
togbo	1			1								
banda-linda	1			5			1					
yakoma	1	2	1	7	1	1	2	1	1	1		
sango	1			1								
ngbandi	1				2			1				
nzakara	1			1								
ngbaka	5	1		3	4				1	1		
ngbanzili	3		1	1	2							
monzombo										1		
mpo				1								
mbati				1		1						
pande					1							
sara				2			1					
kaba	2			5	3		2					
dagba				2	1		3					
binga						1						

TABLEAU 1

Répartition de la population interrogée selon le lieu de naissance, le groupe d'âge, et l'ethnie du père (p. 31).

	entre adultes		entre enfants		adultes-enfants		enfants-adultes	
	N	%	N	%	N	%	N	%
sango	20	12,42	128	79,50	66	40,99	123	76,39
français	3	1,86	0	0	1	0,62	0	0
autre	43	26,70	4	2,48	21	13,04	6	3,72
sango + français	15	9,31	6	3,72	9	5,59	6	3,72
sango + autre	58	36,02	16	9,93	55	34,16	22	13,66
sango+franc.+autre	22	13,66	6	3,72	8	4,96	4	2,48
français + autre	0	0	1	0,62	0	0	0	0
total autre		76,38		15,75		52,16		19,86
total sango		71,41		96,87		85,70		96,25
total français		24,83		8,06		11,17		6,20

TABLEAU 2

Mariages de même ethnie - Langues parlées à la maison (p. 34).

N = 161

	entre adultes		entre enfants		adultes-enfants		enfants-adultes	
	N	%	N	%	N	%	N	%
sango	8	16,32	33	67,34	21	42,85	34	69,38
français	1	2,04	0	0	2	4,08	0	0
autre	18	36,73	1	2,04	11	22,44	1	2,04
sango + français	3	6,12	6	12,24	2	4,08	2	4,08
sango + autre	12	24,48	8	16,32	12	24,48	11	22,44
sango+franc.+sango	6	12,24	1	2,04	1	2,04	0	0
français + autre	1	2,04	0	0	0	0	1	2,04
total autre		75,49		20,40		48,96		24,48
total sango		59,16		97,94		73,45		95,90
total français		22,04		14,28		10,20		6,12

TABLEAU 3

Mariages mixtes - Langues parlées à la maison (p. 34).

N = 49

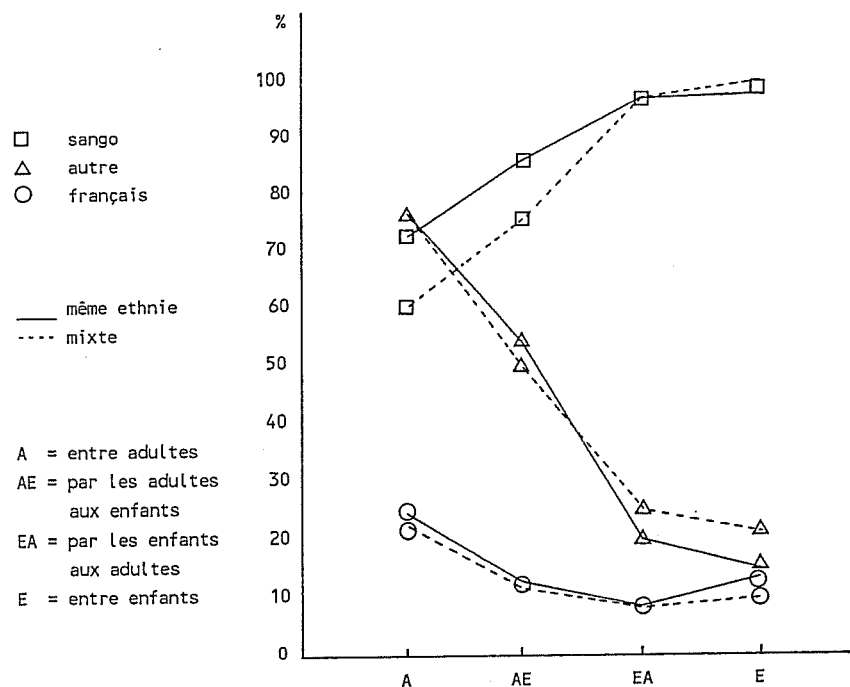


FIGURE 1
Langues parlées à la maison (p. 35)

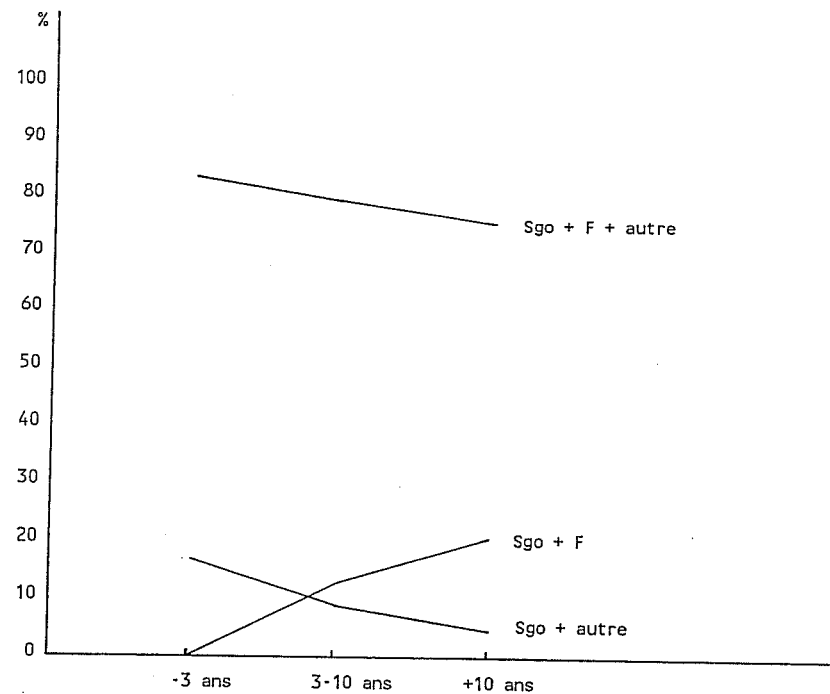


FIGURE 2
Langues parlées : variations en fonction du temps de séjour à Bangui (p. 37)

durée de résidence à Bangui	sango		sgo-fr.		sgo+autre		sgo+f+autre		franç.		F+autre		autre	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
moins de 3 ans N=6	0	0	0	0	1	16,6	5	83,33	0	0	0	0	0	0
de 3 à 10 ans N=76	0	0	9	11,84	6	7,89	59	77,63	0	0	1	1,31	1	1,31
plus de 10 ans N=128	1	0,78	27	21,09	5	3,90	95	74,21	0	0	0	0	0	0

TABLEAU 4
Langues parlées en fonction de la durée de résidence à Bangui (p. 36)

	sango		sgo+Fr		sgo+autre		sgo+fr+autre		frç		Fr+autre		autre	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
commerçants N=23	0	0	0	0	3	13,04	20	86,95	0	0	0	0	0	0
agriculteurs N=25	1	3,99	4	15,99	8	31,99	11	44	0	0	0	0	1	3,99
Fonctionn. N=37	0	0	7	18,91	1	2,7	29	78,37	0	0	0	0	0	0
Cadres N=31	0	0	8	25,8	0	0	23	74,19	0	0	0	0	0	0
Enseignants N=39	0	0	7	17,94	0	0	31	79,48	0	0	1	2,56	0	0
Etudiants N=55	0	0	10	17,54	0	0	45	81,81	0	0	0	0	0	0
TOTAL 210	1		36		12		159		0		1		1	

TABLEAU 5
Langues parlées : variations en fonction des catégories professionnelles (p. 37)

Age	N	sango		sgo+Fr		sgo+autre		sgo+fr+autre		frç		Fr+autre		autre	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
- de 30 ans	137	1	0,72	25	18,24	8	5,83	101	73,72	0	0	1	0,72	1	0,72
30 - 40 ans	55	0	0	10	18,18	4	7,27	41	74,54	0	0	0	0	0	0
+ de 40 ans	18	0	0	1	5,55	0	0	17	94,44	0	0	0	0	0	0

TABLEAU 6
Langues parlées : variations en fonction de l'âge (p. 37)

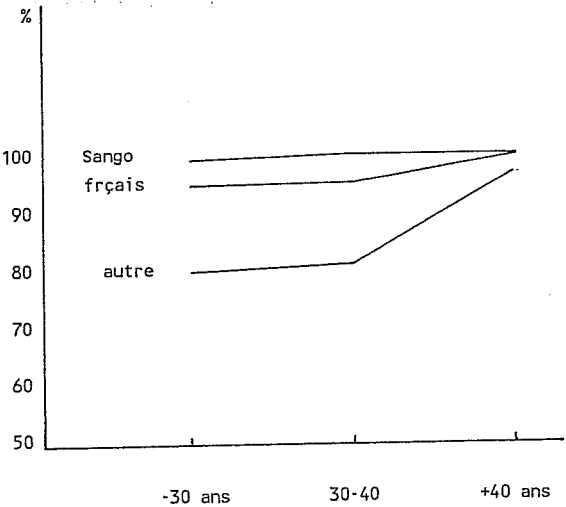


FIGURE 3
Langues parlées : variations en fonction de l'âge (p. 38)

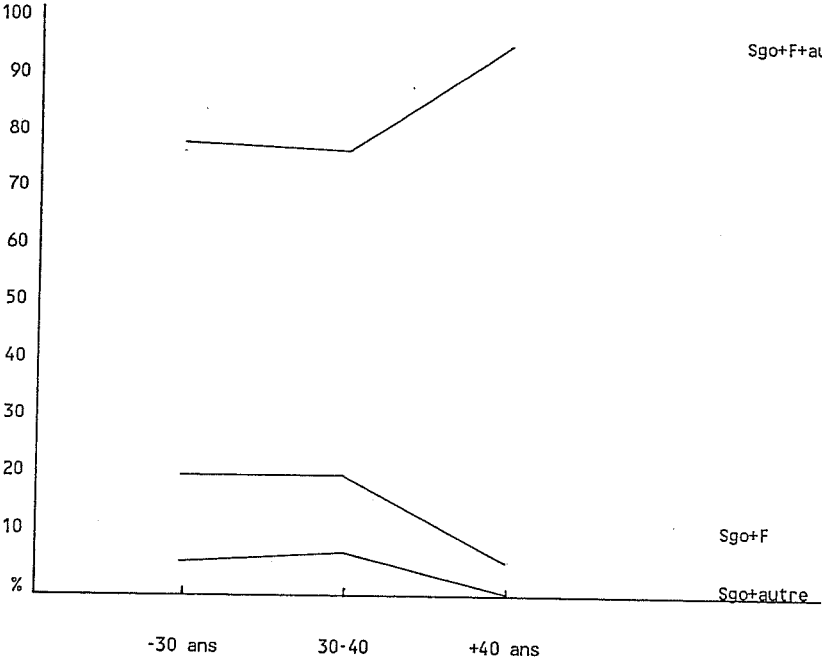


FIGURE 4
Multilinguisme : variations en fonction de l'âge (p. 38)

Toutes catégories : CA = 40,56 %	
Commerçants	Co = 56,52
Agriculteurs et sans profession	Ag = 40
Fonctionnaires	Fo = 45,94
Cadres	Cd = 35,48
Enseignants	En = 33,33
Etudiants	Et = 38,59

TABLEAU 7
Pourcentage de réponses positives :
"Tous les Centrafricains parlent Sango" (p. 38)

CA = 47,17 %	:	Co = 52,17 %
	:	Ag = 52
	:	Fo = 48,64
	:	Cd = 38,70
	:	En = 48,71
	:	Et = 45,61

TABLEAU 8

Aptitude du sango pour toute communication. Pourcentage de réponses positives selon les catégories professionnelles (p. 39)

	:	sango	:	français
CA	:	53,30 %	:	37,73 %
Co	:	52,17	:	30,43
Ag	:	48	:	32
Fo	:	<u>75,67</u>	:	32,43
Cd	:	45,16	:	<u>58,06</u>
En	:	58,97	:	<u>46,15</u>
Et	:	42,10	:	29,82

TABLEAU 9

Utilité des langues pour occuper un emploi à Bangui. Pourcentage de réponses positives selon les catégories professionnelles (p. 39)

		:	JAMAIS	:	RAREMENT	:	QUELQUEFOIS	:	SOUVENT
ÉCRIRE	CA	:	8,09 %	:	47,61 %	:	40 %	:	3,80 %
	Co	:	4,34	:	47,82	:	43,47	:	4,34
	Ag	:	<u>20</u>	:	36	:	44	:	0
	Fo	:	5,55	:	44,44	:	44,44	:	5,55
	Cd	:	6,45	:	45,16	:	41,93	:	6,45
	En	:	2,63	:	52,63	:	42,10	:	2,63
	Et	:	10,52	:	52,63	:	33,33	:	3,50
LIRE	CA	:	1,42 %	:	30,47 %	:	41,90 %	:	26,19 %
	Co	:	0	:	17,39	:	39,13	:	<u>43,47</u>
	Ag	:	4	:	24	:	32	:	<u>40</u>
	Fo	:	0	:	38,88	:	47,22	:	13,88
	Cd	:	0	:	32,25	:	38,70	:	29,03
	En	:	2,62	:	39,47	:	36,84	:	21,05
	Et	:	1,75	:	24,56	:	50,87	:	22,80

TABLEAU 10

Utilisation de la langue écrite. Pourcentage des options choisies selon les catégories professionnelles (p. 39)

CA =	:	82,54 %
Co	:	73,91
Ag	:	88
Fo	:	83,78
Cd	:	74,19
En	:	<u>92,30</u>
Et	:	80,70

TABLEAU 11

"Le sango devrait être enseigné à l'école". Pourcentages de réponses positives selon les catégories professionnelles (p. 40)

CA =	:	83,96 %
Co	:	95,65
Ag	:	88
Fo	:	78,37
Cd	:	83,87
En	:	82,05
Et	:	82,45

TABLEAU 12

"Les étrangers devraient apprendre le sango". Pourcentage de réponses positives selon les catégories professionnelles (p. 40)

:		Ce changement sera				
:	OUI	BON	:	MAUVAIS	:	NI BON NI MAUVAIS
CA	: 61,79 %	38,09 %	:	17,61 %	:	39,52 %
	:		:		:	
Co	: 78,26	39,13	:	13,04	:	47,82
Ag	: 60	36	:	28	:	36
Fo	: 56,75	38,88	:	19,44	:	41,66
Cd	: 48,38	29,03	:	22,58	:	48,38
En	: 61,53	42,10	:	13,15	:	44,73
Et	: 66,66	42,10	:	12,28	:	45,61

TABLEAU 13

"Le sango remplacera le français à l'école". Jugement en fonction des catégories professionnelles en pourcentages (p. 41)

Compétence		:	:	:	:	:	:			
		:	EXCELLENTE	:	BONNE	:	ASSEZ BONNE	:	PAS TRES BONNE	
Profession		:	:	:	:	:	:	:	:	
SANGO	:	CA	:	13,80 %	:	41,90 %	:	39,04 %	:	4,28 %
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
	:	Co	:	<u>21,73</u>	:	<u>52,17</u>	:	21,73	:	4,34
	:	Ag	:	12	:	32	:	52	:	4
	:	Fo	:	16,66	:	38,88	:	44,44	:	0
	:	Cd	:	6,45	:	<u>51,61</u>	:	38,70	:	3,22
	:	En	:	10,42	:	42,10	:	39,47	:	7,89
:	Et	:	15,78	:	38,59	:	40,35	:	5,26	
FRANÇAIS	:	CA	:	7,61 %	:	57,14 %	:	31,42 %	:	3,80 %
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
	:	Co	:	4,34	:	39,13	:	43,47	:	<u>13,04</u>
	:	Ag	:	16	:	40	:	40	:	4
	:	Fo	:	11,11	:	44,44	:	41,66	:	2,77
	:	Cd	:	9,67	:	<u>70,96</u>	:	16,12	:	3,22
	:	En	:	5,26	:	<u>78,94</u>	:	13,15	:	2,63
:	Et	:	3,50	:	57,89	:	36,84	:	1,75	

TABLEAU 14

Perception de la compétence en sango et en français. Pourcentages des réponses choisies selon les catégories professionnelles (p. 42)

		BEAUCOUP	UN PEU	PAS DU TOUT
le sango influence le français	: CA :	10,95 %	37,61 %	51,42 %
	: Co :	17,39	26,08	56,52
	: Ag :	8	36	56
	: Fo :	11,11	38,83	50
	: Cd :	3,22	25,80	70,96
	: En :	10,52	39,47	50
	: Et :	12,58	49,12	38,59
le français influence le sango	: CA :	32,38 %	38,57 %	28,57 %
	: Co :	34,78	39,13	26,08
	: Ag :	44	32	24
	: Fo :	22,22	36,11	41,66
	: Cd :	32,25	41,93	25,80
	: En :	23,68	44,73	31,57
	: Et :	42,10	35,08	22,80

TABLEAU 15

Perception de l'influence réciproque du sango et du français. Pourcentages de réponses choisies selon les catégories professionnelles (p. 43)

Question : options par orientation (a)	Pourcentage des sujets ayant choisi l'option	
- Raisons pour lesquelles les pays développent les langues nationales :		
Désir de s'exprimer	(S)	76,19
Désir d'oublier le colonialisme	(V)	50,47
Facilité accrue de gagner sa vie	(I)	19,52
Dans le but de dominer les autres groupes linguistiques	(C)	18,57
- Arguments en faveur du sango langue nationale en R.C.A. :		
Capacité accrue d'apprécier la littérature africaine	(S)	50,00
Pour que les Africains se sentent à égalité	(V)	40,95
Plus facile pour les activités	(I)	34,28
Promouvoir la communication	(C)	80,47
- Rôle principal d'une langue nationale :		
Donner l'occasion d'exprimer ses sentiments	(S)	59,04
Cristalliser l'identité nationale	(V)	53,80
Faire du français un choix	(I)	40,47
Aider les Africains à communiquer	(C)	76,19
(a) Pour chaque question, les options sont données dans le même ordre par orientation : S = sentimentalisme ; V = valeur ; I = instrumentalisme ; C = communication.		

TABLEAU 16

Attitudes vis-à-vis du sango et des langues africaines (p. 44)

QUESTIONNAIRE

Question : options par orientation (a)		Pourcentage des sujets ayant choisi l'option
- Raisons qui ont donné à l'anglais et au français leur statut spécial :		
Littérature florissante	(S)	39,19
Le prestige de leurs pays	(V)	40,95
Faciles à apprendre	(I)	17,14
Africains forcés à les apprendre	(C)	77,14
- Pourquoi le français est obligatoire à l'école :		
Contact avec la culture	(S)	44,28
Langue de la culture et de la science	(V)	60,00
Pour trouver un meilleur emploi	(I)	50,95
Langue de ceux qui gouvernent	(C)	36,66
- S'il n'y a pas de langue unifiée :		
La littérature nationale en souffre	(S)	52,85
L'unité nationale en souffre	(V)	62,38
Mésententes entre individus	(I)	43,80
Mésententes entre classes sociales	(C)	44,76
(a) Pour chaque question, les options sont données dans le même ordre, par orientation : S = sentimentalisme ; V = valeur ; I = instrumentalisme ; C = communication.		

TABLEAU 17

Attitudes vis-à-vis du français et des langues importées (p. 44)

1 Lieu de naissance :

2 Nombre d'années de résidence à Bangui : moins de 3 de 3 à 10 plus de 10

----------------------	----------------------	----------------------

3 Age :

moins de 30 ans	de 30 à 40 ans	plus de 40 ans
--------------------	-------------------	-------------------

----------------------	----------------------	----------------------

4 Ethnie de votre père :

5 Ethnie de votre mère :

6 Profession :

7 Langues parlées à la maison : entre adultes

8 entre enfants

9 par les adultes aux enfants

10 par les enfants aux adultes

11 Langues parlées :

12 Langues comprises :

Entourez la réponse que vous choisissez

- 13 Tous les Centrafricains parlent sango OUI NON
- 14 Le sango est une langue suffisamment riche pour être employé dans n'importe quelle conversation OUI NON
- 15 Le sango devrait être une matière enseignée à l'école comme les maths, l'histoire, ou les autres langues OUI NON
- 16 Un Centrafricain doit parler sango pour pouvoir travailler à Bangui OUI NON
- 17 Un Centrafricain doit parler français pour pouvoir travailler à Bangui OUI NON
- 18 Les étrangers travaillant en Centrafrique devraient apprendre le sango OUI NON
- 19 Un jour, le sango remplacera le français comme langue d'enseignement dans les écoles centrafricaines OUI NON
- 20 Ce changement sera
- | | | |
|-----|---------|-------------------|
| BON | MAUVAIS | NI BON NI MAUVAIS |
|-----|---------|-------------------|
- 21 Votre connaissance de la langue sango est
- | | | | |
|------------|-------|-------------|----------------|
| EXCELLENTE | BONNE | ASSEZ BONNE | PAS TRES BONNE |
|------------|-------|-------------|----------------|
- 22 Votre connaissance de la langue française est
- | | | | |
|------------|-------|-------------|----------------|
| EXCELLENTE | BONNE | ASSEZ BONNE | PAS TRES BONNE |
|------------|-------|-------------|----------------|
- 23 Votre connaissance du sango influence-t-elle la manière dont vous parlez français ?
- | | | |
|----------|--------|-------------|
| BEAUCOUP | UN PEU | PAS DU TOUT |
|----------|--------|-------------|
- 24 Votre connaissance du français influence-t-elle la manière dont vous parlez sango ?
- | | | |
|----------|--------|-------------|
| BEAUCOUP | UN PEU | PAS DU TOUT |
|----------|--------|-------------|
- 25 Les Centrafricains qui savent écrire écrivent en sango
- | | | | |
|--------|----------|-------------|---------|
| JAMAIS | RAREMENT | QUELQUEFOIS | SOUVENT |
|--------|----------|-------------|---------|

26 Les Centrafricains qui savent lire lisent en sango

JAMAIS RAREMENT QUELQUEFOIS SOUVENT

Pour chaque proposition, mettez une croix devant l'option (ou les options) que vous approuvez

- 27 Les langues nationales se développent en Afrique parce que
- la langue étrangère rappelle le colonialisme et la dépendance
 - cela permet mieux aux Africains de gagner leur vie
 - cela permet de dominer des minorités parlant les langues locales
 - les Africains aiment s'exprimer dans leur propre langue
- 28 Des langues comme l'anglais et le français ont acquis un statut spécial en Afrique parce que
- les pays où l'on parle ces langues ont subjugué les Africains et les ont forcés à utiliser leur langue
 - il existe dans ces langues une littérature variée et florissante
 - elles sont relativement faciles à apprendre
 - des pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, ou la France jouissent d'un grand prestige
- 29 Les personnes qui veulent promouvoir le sango, langue nationale, en Centrafrique pensent que
- cela favorisera l'enseignement et le goût de la littérature africaine
 - cela donnera à ceux qui le parlent un sentiment d'égalité vis-à-vis de ceux qui parlent français
 - cela rendra possible la communication entre les différentes ethnies de Centrafrique
 - cela facilitera la conduite des activités professionnelles
- 30 Le français est une matière obligatoire dans les écoles de Centrafrique parce que
- c'est la langue de la culture et de la science
 - il est difficile de trouver un bon métier si on ne connaît pas le français
 - cette langue met l'élève en contact avec un grand héritage culturel
 - c'est la langue des gens qui gouvernent
- 31 Dans les pays qui ne se sont pas décidés pour une langue nationale
- l'unité nationale est affectée
 - il existe des mécontentes entre les classes sociales
 - il existe des mécontentes entre les individus
 - l'appréciation de la littérature et de la culture nationale peut en souffrir

32 Le rôle principal d'une langue nationale en Centrafrique est

- d'aider les Centrafricains à communiquer entre eux
- de donner aux Centrafricains l'occasion d'exprimer leurs sentiments
- de fournir aux Centrafricains un élément autour duquel se cristalliserait l'identité nationale
- de faire de l'étude du français une question de choix plutôt que de nécessité

NOTES

1. Au moment où nous achevons la rédaction de cette étude, une réforme de l'éducation a été votée, qui inclut le projet d'introduire le sango dans l'enseignement primaire.

2. Cette section du questionnaire a été élaborée à partir d'une enquête sociolinguistique effectuée par HOFMAN (1977) pour déterminer les attitudes vis-à-vis des langues en Rhodésie.

3. Au Canada, par exemple, les questions d'ordre linguistique incluses dans les recensements de population effectués au début de chaque décennie ont permis d'analyser l'évolution de l'emploi du français et des autres langues dans différentes régions depuis 1931.

4. Ce faible pourcentage de résidents "récents" soulève toutefois une question : peut-on y voir une indication que les migrations des provinces vers la capitale se sont récemment ralenties - et la relance des projets de développement économique en divers points du pays pourrait expliquer ce ralentissement. Ce fait devra être établi avec certitude dans les études à venir. Il sera donc nécessaire d'enquêter à nouveau sur les langues parlées par les résidents récents en interrogeant un groupe plus important que le nôtre.

5. Notons ici que lors de l'administration du questionnaire pilote à un groupe de jeunes étudiants en 1982, les réponses positives à la question 19 ne dominaient pas (47,1 %). Il est possible que les quelques interventions officielles en faveur du développement du sango en l'espace de 3 ans soient responsables de la légère montée du pourcentage chez les étudiants (66,66 %). Nous l'avons dit ailleurs, les attitudes évoluent lentement, et sont le produit d'une variété de facteurs, dont les mesures officielles font partie.

6. La description des variétés de sango (par exemple, sango de la presse, du marché, de la religion, des fonctionnaires, et ses variations lexicales, phonologiques, ou syntaxiques) est un domaine qui commence à faire l'objet de recherches systématiques à l'Université de Bangui.

NOTE SUR LA LANGUE FRANÇAISE AU BURKINA FASO

0. INTRODUCTION

On entend souvent dire que le Burkina Faso est un pays francophone, tout comme d'ailleurs la plupart des pays africains qui ont subi le joug du colonialisme français.

Le dictionnaire ROBERT définit l'adjectif *francophone* comme suit : "Francophone = qui parle habituellement le français". Ainsi donc, les Burkinabè seraient des locuteurs francophones.

Or, nous savons que conjointement à la langue française qui est le véhicule officiel de communication, existent une soixantaine de langues nationales parlées par le peuple.

Il faut donc ramener les choses à leur juste proportion. C'est l'objectif de cet article qui tentera une approche de la réalité du français parlé au Burkina Faso.

Pour ce faire, les questions suivantes seront au centre de notre réflexion :

- 1°/ Quel est le nombre de locuteurs francophones au Burkina Faso ?
- 2°/ Comment se présente la pratique réelle de la langue ?
- 3°/ Quelle est sa dynamique évolutive ?

Cette problématique n'a pas de prétention à l'exhaustivité. Néanmoins, elle peut concourir à mieux situer le Burkina Faso dans la francophonie et aider à la recherche d'une glottopolitique démocratique pour le pays.

1. LA DÉMOGRAPHIE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS AU BURKINA FASO

Il nous semble que pour mieux parler de la langue française au Burkina Faso, il est utile de savoir combien de Burkinabè parlent et/ou écrivent cette langue.

On évite par ce biais les spéculations à dessein en dévoilant les matériaux nécessaires à l'analyse.

Le Burkina est hélas un pays en construction où l'on avance sur la base d'évaluation. Ainsi, les données statistiques, quand elles existent, sont souvent dépassées et par conséquent exploitables avec prudence.

La démographie linguistique du pays, dans sa composition du point de vue du nombre de langues parlées par les diverses nationalités est à cet égard lacunaire. On avance souvent le chiffre d'une soixantaine de langues, donc de peuples. Une zone d'ombre engloutit les réalités dialectologiques qui, pourtant, permettent de démasquer l'opacité des différents idiomes recensés. En effet, la différence entre langue et dialecte reste toujours nébuleuse pour l'opinion et on ne sait toujours pas où commence et où finit telle ou telle langue.

Pour en revenir à la langue française, langue de pouvoir depuis la colonisation, les statistiques que nous avons pu obtenir ne sont pas exemptes de reproches. Hormis le fait qu'elles ne sont plus d'actualité, les renseignements qu'elles renferment éclairent à peine et laissent donc transparaître un certain nombre de questions sur le degré de compétence et/ou de performance des locuteurs francophones.

Ainsi, d'après l'enquête démographique par sondage faite en 1960/61 (NIKIEMA, 1980), la connaissance du français écrit et/ou parlé est la suivante¹:

	Sexe	Ignorent le français	Parlent le français	Lisent et écrivent le français
: Ensemble	Homme	94 %	4,1 %	1,9 %
: Haute-Volta				
: moins Ouaga	Femme	99,7 %	0,1 %	0,2 %
: et Bobo				
: Zones rurales	Homme	94,5 %	23,9 %	1,6 %
	Femme	99,7 %	0,2 %	0,1 %
: Centres	Homme	71,1 %	13,6 %	15,3 %
: secondaires	Femme	94,9 %	0,8 %	2,3 %
: Ouagadougou	Homme	60,7 %	7,8 %	31,5 %
	Femme	90 %	1,7 %	8,3 %

Il faut mentionner qu'à l'époque où cette enquête a été réalisée le taux de scolarisation selon LALLEZ (1976) était de 6 %.

A présent quels enseignements tirer des chiffres qui précèdent ?

Les résultats du tableau sont pertinents sur deux plans, à savoir sociologique et géographique.

- Du point de vue sociologique, la stratification sexuelle (homme/femme) articulée sur la pratique de la langue française laisse percevoir une double réalité. En effet, on constate que les hommes sont plus locuteurs francophones que les femmes. Ceci est sans doute dû au fait qu'à l'époque, on envoyait de préférence les garçons à l'école que les filles. C'est toute une vision de la femme et de son rôle social qui est ainsi exposée. Naît alors un déséquilibre qui touche aussi bien la ville que la campagne. Il est toutefois accentué dans ce dernier cas compte tenu de l'ancrage des préjugés mais aussi de l'insuffisance de l'infrastructure scolaire.

- Au plan géographique, le français est inégalement réparti suivant un axe opposé zones urbaines/zones rurales. Ces dernières sont encore défavorisées tout comme au niveau sociologique.

La cause principale nous semble être le déséquilibre de la carte scolaire allié à la concentration administrative dans les principales villes où le français a acquis un statut de lingua franca pour répondre aux besoins de communication d'une population composite.

Il ressort de tout ce qui vient d'être dit, qu'à l'accession du pays à l'indépendance, la langue française se présentait comme un outil de communication élitiste servant de marche-pied à la promotion sociale individuelle. Les locuteurs étaient donc plus fonctionnaires ou commis ayant fréquenté l'école, que paysans.

Pour ce qui concerne la maîtrise de la langue, les termes : "parlent, lisent et écrivent le français" n'indiquent pas clairement le niveau ou du moins le degré de compétence et/ou de performance des locuteurs.

De ce fait, le phénomène de variation qui toucherait la langue se retrouve masqué.

- L'annuaire statistique du Burkina Faso (1984) n'est pas non plus éclairant à propos de la démographie du français dans le pays :

2. LE FRANÇAIS PARLÉ AU BURKINA FASO

Avant tout développement, on observera d'abord que la bibliographie en la matière est embryonnaire au regard des travaux que l'on trouve ailleurs³ sur le même thème en tant que domaine de préoccupation socio-linguistique.

Pour le Burkina, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'article de PRIGNITZ (1983) et au second chapitre de notre thèse (1984) pour une idée du français utilisé dans le pays.

On notera aussi qu'il y a en projet, sous la coordination de Claude CAÏTUCOLI, une vaste recherche interdisciplinaire sur "le français au Burkina"⁴.

En ce qui concerne la méthodologie d'approche de la langue, la réflexion prendra appui sur celle employée par BICKERTON (1975) à propos du continuum créole/anglais existant en Guyane où il distingue trois strates concernant les formes et les constructions linguistiques.

- Ainsi, le *niveau basilectal* est une collection de fautes d'orthographe et d'écarts syntaxiques par rapport à la norme académique. Le français populaire d'Abidjan (FPA), parlé par le prolétariat urbain, est généralement classé sous cette rubrique.

- La seconde strate est constituée par les *productions mésolectales* présentant peu de différences avec le niveau standard mais révélant quand même des "régionalismes" tels qu'ils sont repertoriés par exemple dans *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (1983).

D'après LAFAGE (1979), la pratique mésolectale est propre à la "classe moyenne lettrée" qui fait "usage d'une variété régionale de français" à "norme locale implicite".

- Enfin, le sommet du continuum est occupé par les usages normatifs de la langue. C'est le *niveau acrolectal* où l'on retrouve le français à norme académique employé par l'élite locale.

La méthode de travail étant ainsi circonscrite, la réflexion qui va suivre cherchera à déterminer si le français parlé au Burkina peut être intégré à cette classification de BICKERTON vérifiée par les études de LAFAGE (op. cit.) concernant la Côte-d'Ivoire.

2.1. Les moyens d'accès à la langue

Ici sera débattu le fait de savoir si les différentes pratiques de la langue française au Burkina ne sont pas engendrées par les divers moyens d'accès à celle-ci, autrement dit par le type d'apprentissage.

Pour ce faire, on distinguera deux voies conduisant vers la maîtrise du français :

- Il y a d'abord l'accès principal constitué par le système de la scolarisation qui touche, nous l'avons déjà dit, près de 22 % des enfants du pays. Cet apprentissage du français en situation scolaire conduit progressivement à la préparation du CEPE au primaire, du BEPC et Baccalauréat en second cycle. L'Université assure le reste de la formation en utilisant le français comme véhicule des enseignements.

On verra plus loin que ces différents niveaux ont quelque chose à voir avec la maîtrise de la langue dont la fonction essentielle, au plan social, est d'assurer la promotion individuelle.

Compte tenu du faible degré de scolarisation du pays, la grande majorité des Burkinabè apprennent le français sur le tas, ce qui, nécessairement, entraîne une fonctionnalisation de la langue.

Ce type d'apprentissage est surtout le fait des non-scolarisés et se rencontre beaucoup plus en ville qu'en campagne. A cela deux raisons principales :

- Les campagnes sont en majorité monolingues et lorsqu'elles présentent une certaine hétérogénéité comme dans l'ouest du Burkina, une langue nationale à statut véhiculaire supplée à l'incompréhensibilité inter-ethnique.

- Par contre, dans la zone urbaine de Ouagadougou à population cosmopolite, le français est lingua franca en même temps qu'il sert de langue de travail. Ce rôle est atténué à l'ouest du fait de la prédominance du jula, si bien que le recours au français, dans les situations informelles de communication, est marginal.

Dans les centres semi-urbains, la situation se présente tout autrement. En effet, la distance sociale entre les fonctionnaires locaux et la population native est assortie d'une distanciation linguistique du fait que les premiers vivent très souvent entre eux et n'ont avec les autochtones que des rapports utiles. Cette distance se rétrécit, sans pour autant disparaître lorsqu'une communauté de langage lie le fonctionnaire à son milieu d'accueil.

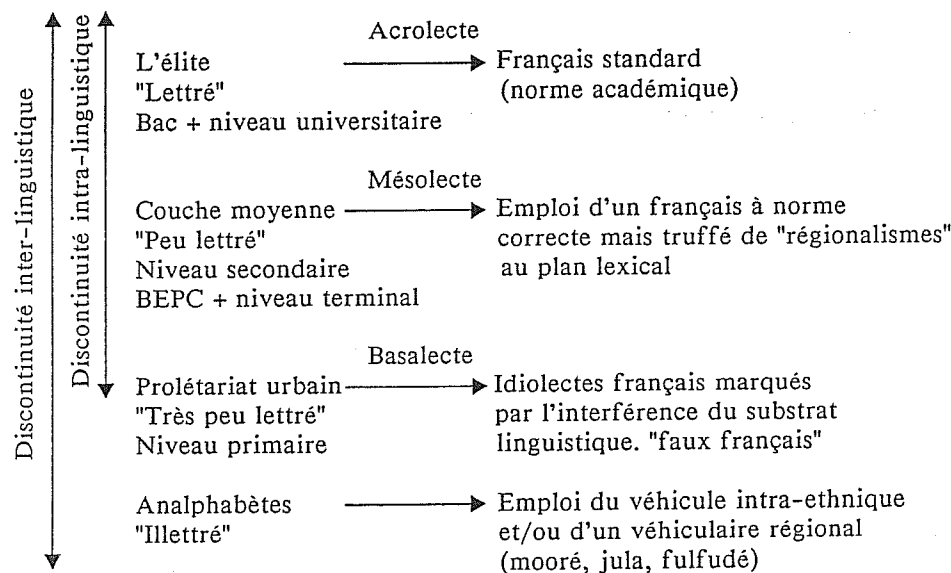
- l'acquisition du français sur le tas est aussi motivée par le souci de l'emploi. Ainsi, les jeunes ruraux analphabètes d'origine autre que Mossi (ethnie majoritaire dans la ville de Ouagadougou) qui arrivent à Ouagadougou à la recherche d'une occupation (boy, cuisinier, gardien etc.) se préoccupent de l'apprentissage de la langue française. Très souvent, ils préparent, à travers cet accès au français, leur départ pour Abidjan.

En définitive, français acquis à l'école et français acquis dans la rue engendrent une stratification sociolinguistique dans la pratique quotidienne de la langue.

2.2. Les variétés de français

La stratification du français que l'on utilise au Burkina Faso est essentiellement fonction des éléments précisés supra. En effet, suivant le niveau d'étude, on est soit "lettré", "peu lettré", "très peu lettré" ou "illettré".

La représentation suivant le modèle de BICKERTON pourrait être la suivante :



Au contraire de la Côte-d'Ivoire (LAFAGE, op. cit.) ces différents étages dans la pratique du français au Burkina ne constituent pas à proprement parler un continuum de formes interpénétrées mais révèlent plutôt une discontinuité intra-linguistique.

DUPONCHEL (1974) signale à propos de la Côte-d'Ivoire qu'un même locuteur, généralement dans la catégorie des "lettrés" ou des "peu lettrés", est capable d'une double performance (usage du français normatif et du français populaire), le choix du code étant dicté par des contingences pragmatiques.

Il faut noter aussi qu'au Burkina il n'existe pas de français populaire au sens que l'on donne à cette suite de mots en Côte-d'Ivoire.

Pour HATTIGER (1982) c'est *"une variété de français dans laquelle s'est manifestée relativement récemment une coupure d'avec la norme du français standard et l'apparition d'une nouvelle norme, propre à cette variété, qui semble être devenue représentative non pas d'une classe ou d'une catégorie de locuteurs mais d'une communauté culturelle"*.

A titre d'exemple, l'expression suivante est du niveau populaire :

[ja boku nɔm isi] "il y a beaucoup d'hommes ici"

Compte tenu de la situation économique du Burkina dont les principales villes ne drainent pas ce flux migratoire important d'analphabètes qui est à l'origine du parler populaire d'Abidjan, on assiste néanmoins, surtout avec l'arrivée massive de la communauté ghanéenne, à la mise en place d'un français simplifié mais non encore représentatif *"d'une communauté culturelle"* et pourvu d'une norme propre.

De ce fait, les productions non normatives que l'on rencontre sont éparses et constituent par conséquent des idiolectes dont le rapport à la norme académique renvoie à l'identité de chaque locuteur qui assume sa pratique.

Dans ces conditions, il apparaît difficile de faire la somme de ces diverses productions individuelles pour en faire un objet d'étude cohérent. Tout au plus, on peut retenir de ces différentes pratiques idiolectales qu'elles sont dominées par des interférences du substrat linguistique qui consiste à transposer dans les usages de la langue seconde, les modèles grammaticaux et sémantiques de la langue maternelle : exemples témoins (locuteur mossi à Ouagadougou)

[lɛ mam z ɑ f ɑ sɔ̃ kuri pati]
"mes enfants se sont enfuis"

[si lɔi mɛm ti taswa, ti va kɔ̃nɛ se ki ti sapəl alaʒi]
"si lui-même il s'asseyait, il saura qui est El Hadji"

Ces productions idéolectales ne constituent pas, de notre point de vue, un basilecte dont l'existence est reconnue par les locuteurs du français. On les caractérisera tout simplement de "faux français", indicateur du statut social de celui qui l'emploie.

Une politique de vulgarisation de cette variété semble se dessiner avec la parution de la bande humoristique *yirmoaaga*⁵, pendant burkinabè de la *chronique de Moussa* que l'on retrouve dans les colonnes de l'hebdomadaire Ivoirien *Ivoire Dimanche*.

Néanmoins, compte tenu des thèmes choisis et de l'analphabétisme régnant, les lecteurs du bulletin sont essentiellement "lettrés" ou "peu lettrés", ce qui réduit fortement l'intégration de ce parler aux comportements langagiers quotidiens des locuteurs.

La zone interlectale comprise entre l'acrolecte et le basilecte est, quant à elle, marquée dans son ensemble par l'apparition des "régionalismes" qui sont des particularismes lexicaux que l'on relève dans les productions discursives. Ces particularismes servent à nommer des réalités socio-culturelles locales par le biais de la dérivation ou de la déformation sémantique.

PRIGNITZ et Bola OUEDRAOGO (1983) nous donnent les exemples suivants :

- . dérivation
 - bouloter de "boulot" (travail)
 - beloter de "belote"
 - sciencer (méditer, écouter attentivement)
- . déplacement sémantique
 - marier (épouser)
 - casser (crever)
 - feinter (tromper)

On signalera enfin que la zone mésolectale est hétérogène et inclut toutes les pratiques plus ou moins normatives allant du premier au second cycle du secondaire.

Pour ce qui concerne le niveau linguistique supérieur ou acrolectal, le français parlé par l'élite burkinabè ne diffère du français standard métropolitain que par la prononciation, l'intonation et le rythme. Il n'empêche que dans une situation informelle de communication, des régionalismes ou des énoncés mixtes (français/langues locales) apparaissent dans le discours.

Tout ce qui précède permet d'écrire que le français, tel qu'il est utilisé au Burkina Faso, se présente sous la forme d'un spectre discontinu de variétés dont il est nécessaire d'appréhender la dynamique sous l'angle des rapports complémentaires ou conflictuels qui président à sa superposition aux langues nationales.

CONCLUSION

Cet article est une première ébauche d'un travail plus important à réaliser et qui viserait à une approche macrosociolinguistique de la situation du français parlé au Burkina Faso. Notre présence au sein de l'équipe coordonnée par CAITUCOLI permettra d'approfondir l'analyse que nous venons de faire.

En effet, dans le cadre restreint de cette recherche, nous ne pensons pas avoir résolu toutes les questions problématiques énoncées au départ. Aussi, notre intention n'était nullement d'apporter des réponses précises, mais de poser les jalons d'une réflexion devant aboutir à connaître la dynamique du français tel qu'il est utilisé au Burkina Faso.

Issaka NACRO
Université de Ouagadougou

BIBLIOGRAPHIE

- AUPELF-ACCT, 1983, *Inventaire des Particularités Lexicales du Français en Afrique Noire*, Québec, 550 p.
- BICKERTON (D.), 1975, *Dynamics of a creole system*, Cambridge University.
- DUPONCHEL (L.), 1974, "Le français d'Afrique, une langue, un dialecte ou une variété locale", *Dossiers Pédagogiques*, n° 13, vol. III, pp. 7-13.
- HATTIGER (J.-L.) et SIMARD (Y.), 1983, "Deux exemples de transformation du français contemporain : le français populaire d'Abidjan et le français populaire de MONTRÉAL", *Bulletin de l'OFCAN*, n° 4, pp. 59-74.
- LAFAGE (S.), 1979, "Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain", *Plurilinguisme* (MANESSY), l'Harmattan, pp. 41-60.
- LALLEZ (R.), 1979, *Innovation en Haute-Volta : Éducation rurale et Enseignement primaire*, Paris, UNESCO, 107 p.
- NACRO (I.), 1984, *Plurilinguisme et Éducation en Afrique : Approche Sociolinguistique de la situation en Haute-Volta*, 3ème cycle, sous la dir. de BENTOLILA (A.), René Descartes, Paris V, 279 p., annexes.
- NIKIEMA (N.), 1980, *La situation linguistique en Haute-Volta : Travaux d'application et de recherche sur les langues nationales*, Paris, UNESCO, 35 p.
- PRIGNITZ (G.), 1983, "Le français parlé en Haute-Volta : Orientation et recherches en cours", *Langage, Espace, Société*, Actes du 1er colloque de Sociolinguistique de Ouagadougou, annales de l'ESLSH, n° 6, pp. 11-20 à 11-54.
- PRIGNITZ (G.) et BOLA (O.), "Le français parlé à Ougadougou" (compte rendu de Mémoire), *Bulletin de l'OFCAN*, n° 3, pp. 83-92.
- PRUDENT (L.F.), 1981, "Diglossie et Interlecte" (MARCELLESI), *Langage* n° 61, Bilinguisme et Diglossie, Larousse, pp. 31-38.

YAGO (Z.) et TIENDREBEOGO (G.), *Situation des langues parlées en Haute-Volta : Perspectives de leur utilisation pour l'enseignement et l'alphabétisation*, IRSSH, CNRST, 74 p.

NOTES

1. Nous reproduisons exactement les statistiques citées bien que certaines données excèdent 100 % (cf. zones rurales hommes) ou lui sont inférieures (centres : femmes).
2. Le jula serait une langue commerciale qui aurait pénétré, d'après Zakaria YAGO et Gérard TIENDREBEOGO, au Burkina Faso vers 1200.
3. Voir les *bulletins de l'Observatoire du français contemporain en Afrique Noire*, n° 1-2-3, sous la coordination de Suzanne LAFAGE et aussi MANESSY 1979, VALDMAN, 1979.
4. L'équipe est en outre composée de Issaka NACRO, Germain SORGHOU, Vinou YÉ et Louis MILLOGO.
5. *Yirmoaaga*, bande dessinée humoristique du Burkina, Imprimerie de la Presse Ecrite, Ouagadougou.

LES GRAFFITIS DES TAXIS AU BÉNIN

1. On reconnaît les taxis, au Bénin, par les inscriptions sur les portières, sur le capot ou le coffre-arrière. Elles sont très variées du point de vue du contenu et sont rédigées en différentes langues, importées comme le français, l'anglais, l'arabe, ou locales comme le fon, le goun, l'haoussa, le mina, le yorouba, etc.

Il est possible de regrouper ces inscriptions selon les thèmes qui les inspirent.

1.1. Remerciements ou grâces à Dieu

Dieu merci
Thank god (anglais)
Bami dupe¹ (yorouba) "Dieu merci"
Anu oluwa pɔ (yorouba) "Dieu a pitié de ses créatures"
Ogo oluwa "Gloire à Dieu"
Mido kpɛ na Mahu (goun) "Dieu merci"
Guigowena Mahu (goun) "Gloire à Dieu"
Akpe na Mahu (mina) "Dieu merci"
Kafu Mahu (mina) "Dieu soit loué"
Nagode Allah (haoussa) "Dieu merci"

1.2. Affirmation de l'existence de Dieu

Dieu est grand
Dieu est amour
Ave Maria
God is God (anglais)
ɔba biolo run ko si (yorouba) "aucun roi n'égale Dieu"
Oluwa l'alabase (yorouba) "C'est Dieu seul qui aide"
Oluwa mbɛ (yorouba) "Dieu existe"
Allah de (haoussa) "Dieu existe"

1.3. Prière

Owuro l'a wa ɔba ko so wa di alɛ (yorouba)
Nous venons de commencer, que Dieu nous aide continuellement.

1.4. Hommages à Dieu

Iba Oluwa (yorouba) "je rends hommage à Dieu"
Mo juba o (yorouba) "je rends hommage à Dieu"

1.5. Espoirs

Dieu fera
 Ton tour viendra
 Quand je vis, j'espère
 E na nyɔ n (goun) "Ça ira"
 Gbo adɔ do Mahu go (goun) "Aie confiance en Dieu"
 Okoi shei Allah (haoussa) "Dieu aime les patients"

1.6. Allusions contre de tierces personnes

Dieu n'oublie personne
 L'amour de Dieu est la meilleur (sic) mais ils se trompent
 Et si c'était toi ?
 Laissez les dire, qui sait l'avenir ?
 Et si l'homme était Dieu ?
 Qui juge ?
 Ne t'en fais pas du tout
 Ne te fâche pas
 Dans le malheur on connaît les vrais amis
 Quoi qu'il arrive, le lion ne mangera jamais l'herbe
 Où est le tien ?
 Oubliez-moi !
 La vie !
 Let them say (anglais)
 Don't mind them (id)
 Because of money ! (id)
 Ibaje enia ko da ishe Oluwa duro (yorouba)
 La méchanceté de l'homme ne saurait entraver l'aide de Dieu
 Sɔ tirɛ (id) "qu'en penses-tu ?"
 Sibɛ sibɛ Oluwa nbɛ pɛ lu mi (id)
 Malgré tout, Dieu est avec moi
 Tiɛ lɛ da ni ashe (id)
 C'est Dieu qui détient le pouvoir
 E ma tuwo ishe Oluwa ni (id)
 Ne cherchez pas à savoir, c'est le travail de Dieu
 E she anu ɔmɔ yin (id)
 Ayez pitié de votre prochain
 kini e fɛ sɔ ? (id)
 Que voulez-vous dire ?
 A she o binu !
 Tu n'étais donc pas content !
 Gbɛ ma nyin mɛ de tɔn (fon)
 La vie n'appartient à personne
 Bo dɔ bo (id)
 Parlez-en si le coeur vous en dit

To ce mɛ nte (id)
 Je suis dans mon pays (chez moi)
 Mi dɔ mi tɔn (id)
 Occupez-vous de vos affaires
 Gbɛ tɔ ma nyɔ n àà (fon)
 Si l'homme n'était pas bon ...
 Yelokognisse (fon)
 S'ils avaient notre destin en main
 Mi sin gbɛ tɔ (fon)
 Méfiez-vous des gens
 Ye lin a (fon)
 Ils ne s'y attendaient pas
 E pin zin (fon)
 Quoiqu'il arrive, je n'ai aucune crainte

1.7. Méfiance

Eni a fɛ l'amɔ (yorouba)
 On connaît qui on aime on ne connaît pas qui nous aime
 Ba inu sɔ (yorouba)
 N'aie confiance qu'en toi-même
 E hinkunle ni ɔta wa ile ni asheni ngbe (yorouba)
 Les amis sont plus nuisibles que les ennemis déclarés

1.8. Patience

La vie est au patient
 Tant que je vis, j'espère
 Suru baba iwa (yorouba)
 La patience est la mère des vertus
 Asiko la ye (yorouba)
 Il faut espérer. Rien n'est tard.
 Dɛ dɛ wɛ gui non bi (goun)
 Chaque chose a son temps

1.9. Maximes

Mieux vaut tard que jamais
 Le pauvre a toujours tort
 Dans le malheur, on connaît les vrais amis
 Le lion mange le coeur
 Connais-toi toi-même
 J'aime les roses mais je crains ses (sic) épines
 Life is war
 Kowa de nansa (haoussa)
 Chacun pour soi

1.10. Divers

Bien ou mal
 Bon voyage papa
 Bonne arrivée maman
 Le retour
 Un jour ...
 Petit Zaïre
 Avion de terre
 Air-Mono
 Salut les copains
 Vis à vis
 Et après ?
 La Coquette
 Ponce-Pilate
 Alafia (haoussa) "santé"
 Ba ko mi (haoussa) "Tout va bien"

2. Que signifient ces inscriptions ? Quelles informations véhiculent-elles ? Pour si fantaisistes ou amusantes qu'elles puissent paraître au profane, elles ne peuvent laisser indifférent le sociolinguiste. En effet, pour la plupart, elles comportent des communications allusives. Elles sont porteuses d'une histoire, d'un état d'esprit, d'une certaine mentalité, d'une certaine manière de penser, d'une certaine analyse du monde. Nous tenterons de le montrer à partir de quelques exemples empruntés au corpus.

2.1. Examinons les énoncés suivants :

- (1) Le retour
- (2) To ce mǎnte (fon) "Je suis chez moi (je suis dans mon pays)"

Ces énoncés sont identiques bien que (2) soit plus explicite que (1). Ils nous renseignent sur les événements ayant eu lieu auparavant, sur l'identité des propriétaires des taxis : en effet, dans l'un ou l'autre cas, il s'agit de compatriotes qui ont vécu antérieurement à l'étranger, à l'extérieur du pays. Ces inscriptions nous indiquent donc la source de l'achat du taxi. Enfin, elles opposent aux conditions de vie à l'étranger, la sécurité et la satisfaction d'être à nouveau chez soi. Voici esquissée en quelques mots toute une tranche d'existence.

2.2. Les inscriptions sur les taxis sont aussi l'occasion de s'en prendre aux mauvaises langues et aux jaloux qui ne souhaitent pas la réussite d'autrui.

- (3) Kini ɛfɛ sɔ ? (yorouba) "Que voulez-vous dire ?"

Cette question signifie de façon plus explicite : vous n'êtes pas content par-

ce que j'ai acheté ce véhicule, libre à vous de faire des commentaires.

- (4) Sibɛ sibɛ Oluwa ɲbɛ pɛ lu mi (yorouba)
 Malgré tout, Dieu est avec moi

- (5) ɛ she anu ɔmo yin (yorouba)
 Ayez pitié de votre prochain

- (6) ɛ ma tu wo ishɛ Oluwa ni (yorouba)
 Ne cherchez pas à savoir comment j'ai acheté le véhicule. C'est le travail de Dieu

- (7) ye lin à (fon)
 Ils ne s'attendaient pas à ce que j'achète le véhicule (A quoi il convient d'ajouter : mais les voilà devant le fait accompli)

- (8) E pin zin (fon)
 C'est lourd (je n'aurai jamais d'accident avec mon véhicule malgré vos méchancetés)

2.3. Les inscriptions des taxis sont aussi des leçons de morale religieuse : elles rappellent aux non-croyants que Dieu existe.

- (9) Dieu est grand

- (10) God is god (anglais)

- (11) Oluwa ɲbɛ (yorouba)
 Dieu existe

- (12) ɔba bi ɔlrun ko si (yoroula)
 Aucun roi n'égale Dieu

- (13) Allah de (haoussa)
 Dieu existe

C'est donc Dieu qu'il faut remercier si l'on est l'heureux propriétaire d'un taxi

- (14) Dieu merci

- (15) Ba mi dupɛ (yorouba)
 Dieu merci

- (16) Louez l'Eternel

(17) Anu Oluwa ɔ (yorouba)
Dieu aime ses créatures

(18) Guigowena Mahu (goun)
Gloire à Dieu

C'est également Dieu dont on peut implorer l'aide en toutes circonstances : succès dans les affaires ou protection contre les méchants.

(19) Protège nous seigneur

(20) Owuro l'a wa ɔba sho wa diale (yorouba)
Nous venons de commencer que Dieu nous aide continuellement

(21) ɔba mi ran mi lo wo (yorouba)
Aide moi, mon Dieu

2.4. Mais la morale peut être plus pratique et matérialiste. Les inscriptions proposent des solutions aux calamités et fléaux qui détruisent l'humanité : guerre, faim, racisme ...

(22) Amour

(23) Charity (anglais)

(24) Give peace a chance (anglais)

(25) Peace and love (anglais)

(26) Ẹranti Ẹni ebi hpa (yorouba)
Pensez à ceux qui ont faim

Elles peuvent également avoir pour fonction de consoler les malheureux, les non-nantis, de leur rendre confiance.

(27) Ton tour viendra

(28) Dieu fera (pour toi ce qu'il a fait pour moi ...)

(29) Gbo ado do Mahu go (goun)
Dieu t'aidera

(30) Okoi shei Allah (Haoussa)
Dieu aime les patients

Mais si l'on peut placer sa confiance en Dieu, il vaut mieux se défier

des hommes :

(31) Ẹni a fe l'amɔ (yorouba)
On connaît ceux qu'on aime. On ne connaît pas ceux qui nous aiment

(32) Ba inu so (yorouba)
N'aie confiance qu'en toi-même

2.5. Les inscriptions servent également à se donner courage, voire à critiquer le parti-pris des autorités administratives, à conjurer le mauvais sort.

(33) Ajashɛ ko ni baje² (yorouba)
Porto-novo ne mourra pas

Elles rappellent le code de conduite à adopter en toute circonstance

(34) Iba Oluwa (yorouba)

(35) Mo juba o (yorouba)
Je rends hommage aux Dieux / à mes supérieurs / à mes aînés

Selon la conception yorouba de l'univers, toute personne qui entreprend quoi que ce soit, doit rendre hommage (juba) aux forces surnaturelles (bienveillantes ou malveillantes) : Dieux, sorcières et sorciers qui contrôlent la terre ou les cieux. Sur le conseil du Babalawo, l'intéressé doit offrir des sacrifices aux forces surnaturelles pour s'assurer qu'ancêtres, Dieux, forces occultes qui contrôlent le monde, approuvent ses actions. Une fois les sacrifices faits, l'intéressé peut être sûr du succès de ses entreprises comme nous le rappellent ces formules poétiques populaires :

(36) Bekolo ba juba ile ile a yanu (yorouba)
Quand le ver de terre salue la terre, la terre s'ouvre (pour lui)

(37) A kii rawo kepa o tun jo ni lo wo (yorouba)
Si vous frottez continuellement les arachides dans les mains, elles ne peuvent plus vous brûler

(38) Adashe nii hun mo eba a gbodo hun mo (yorouba)
Engager toute entreprise sans rendre hommage aux forces surnaturelles conduit à l'insuccès, engager toute entreprise en rendant hommage aux forces surnaturelles conduit au succès

C'est donc ainsi que celui qui fait inscrire sur son véhicule les formules Iba Oluwa ou bien Mo juba o peut s'assurer le succès dans ses affaires puisque les Dieux auront été honorés par ces hommages.

2.6. Certaines inscriptions, plus rares certes, ont pour objectif de séduire le client et constituent en quelque sorte de vrais slogans publicitaires :

(39) Avion de terre

(40) Air Mono
(allusions à la rapidité du taxi)

(41) Paradis terrestre

(42) La coquette...
(allusions à son confort ou à son élégance)

3. Situés dans leur environnement sociologique et traditionnel, les graffitis des taxis deviennent intelligibles. Ils constituent une forme spécifique de communication, à la fois succincte, itérative et durable. Ils nous racontent des histoires, nous éduquent, nous enseignent amour, paix, patience... Ils nous séduisent par leur richesse linguistique et se gravent facilement dans la mémoire. Généralement courts, ils combattent sans ennuyer athéisme, guerre, mépris, haine, jalousie... avec plus d'efficacité qu'un long discours.

Akanni Mamoud IGUÉ
Université nationale du Bénin

BIBLIOGRAPHIE

AKINWUMI ISOLA, 1976, "The place of iba in Yorouba oral Poetry", *12th West African Languages Congress*, University of Ife. Ile-Ife, 14-20 mars 1976.

CALVET (Louis, Jean), 1984, *La traduction orale*, Paris, PUF, Que sais-je ?

CAUVIN (Jean), s.d., *Comprendre les proverbes*, Classiques africains.

CAUVIN (Jean), s.d., *Comprendre la parole traditionnelle*, Classiques africains.

JASON (H.), 1971, "Proverbs in Society : the problem of meaning and function", *Proverbium*, 17, pp. 617-623.

WANDE ABIMBOLA, 1969, *Ijinle ohùn Ènu Ifa*, Glasgow, Colins.

NOTES

1. Nous reproduisons l'inscription telle qu'elle figure sur le taxi, fautive ou pas, que la transcription soit conforme à l'orthographe de la langue ou non.

2. Porto-Novo (ajashε), quoique capitale du Bénin, est négligée par les autorités administratives pour des raisons politiques.

"ÀDÀPÈ" OU CODES DE RESPECT DES FEMMES MARIÉES CHEZ LES YOROUBA

En Afrique noire, dans un grand nombre d'ethnies, la femme, dès son mariage et toute sa vie durant, doit observer certaines étiquettes langagières qui l'obligent à ne pas désigner par leurs prénoms son mari et les membres de sa belle famille. Par exemple, les femmes Foodo de la province de l'Atacora, comme leurs homologues Tori de la région de l'Ouémé font usage d'un certain nombre de vocables qui peuvent se traduire par "beau-frère", "belle-soeur", "belle-mère", "maman", "papa" selon l'allocutaire.

Chez les Yorouba du Bénin ou du Nigéria, les femmes font preuve d'une imagination beaucoup plus fertile. Awon iyawo tuptun¹ c'est-à-dire les nouvelles mariées, recourent à des codes beaucoup plus variés qu'elles inventent ou qu'elles répètent à la suite des femmes qui les ont précédées.

Les membres de la belle famille sont désignés différemment. Le choix des appellations utilisées ainsi d'ailleurs que le style du discours sont déterminés dans chaque cas par le statut dont jouissent les interlocuteurs.

- Les personnes âgées - par exemple le père ou la mère du mari, les grand-pères et grand-mères - sont appelées bàbá "papa", māmá "maman", bàbá àgbá "grand-père", iyá àgbá² "grand-mère".

- Les beaux-frères et les belles-soeurs quel que soit leur âge sont nommés selon les catégories auxquelles ils appartiennent. Les célibataires ou les mariés sans enfants reçoivent des "àdàpè" qui varient selon le sexe et obéissent à des critères précis, ainsi :

akowe : "celui qui sait lire et écrire". C'est le "lettré" ou le fonctionnaire. Cet "àdàpè" est également utilisé pour les élèves ou les étudiants, et pour tout individu qui sait lire et écrire par opposition à l'analphabète, à celui qui n'a jamais été scolarisé³.

omokewu : "l'enfant du Coran". C'est celui qui va à l'école coranique, celui qui apprend l'arabe.

arikewuyọ : "celui qui exprime sa joie devant le Coran". Celui qui aime le Coran.

arowolo : "le riche". Celui qui a de l'argent et l'utilise, celui qui montre sa richesse par son comportement.

onifari : "celui qui se distingue par son élégance".

omopupa : "celui dont le teint est clair".

mándan : "celui dont le teint est noir".

onitiju : "celui qui est timide", celui qui a un comportement respectueux.

awelewa : "celui qui est beau", la belle femme ou le bel homme.

awelqrun : "celui qui a un beau cou", belle femme ou bel homme.

opeleqe : "la svelte", la jolie femme mince.

ibadiaran : "la femme aux fesses de velours", la belle femme.

elehingolu : "la femme aux dents d'or", celle qui a de belles dents, la belle femme.

gelearn : "la femme foulard de velours", la belle femme.

iyá egbe : "la patronne", la "cheftaine", la femme-chef.

iyálope : "la patronne", la "cheftaine", la femme-chef.

- Les beaux-frères et belles-soeurs qui ont des enfants peuvent être désignés au moyen du prénom de leurs enfants :

bábá Bola : "père de Bola"

bábá Mosunmola : "père de Mossounmola"

iyá Nike : "mère de Nikè"

iyá Funmilayo : "mère de Founmilayo"

Ils peuvent être appelés par des "adàpè" inventés par les jeunes mariées, ou déjà en usage avant l'arrivée de celles-ci chez leurs maris.

- Les beaux-frères ou belles-soeurs dont les naissances sont postérieures à l'arrivée dans la famille des iyawo tuntun sont appelés par leurs prénoms.

- Ceux qui n'habitent pas la grande maison familiale répondent aux noms de :

buroda àgbá : "grand frère"

buroda kekere : "petit frère"

anti : "tante"⁴

sisi : "soeur"

Ils sont également appelés par des "adàpè" qui leur ont été attribués personnellement. Ils peuvent enfin être désignés par les prénoms de leurs enfants s'ils en ont.

iyá Machudi : "mère de Machoudi"

bábá Nuru : "père de Nourou"

- Les maris ont leurs "adàpè" selon l'imagination des iyáwo tuntun, par exemple :

oluwami : "mon Prince", "mon dieu"

olufemi : "mon chéri", "mon bien-aimé"

Ils peuvent aussi, à la guise de l'épouse, être désignés par les prénoms de leurs enfants.

De nos jours, cette pratique ne subsiste que partiellement. Cela dépend du lieu où vivent les jeunes couples et du niveau d'instruction des épouses car l'éloignement des jeunes couples africains de la grande maison familiale, l'influence de l'école française ont bouleversé quelque peu cette étiquette du langage. En effet, certaines iyawo tuntun n'hésitent pas à enfreindre les règles. Aussi est-il courant de les entendre dire :

buroda Nasiru : "frère Nassirou"

sisi Amina : "soeur Amina"

Anti Rafi : "tante Rafi"

D'autres iyawo tuntun, sans scrupule, appellent par leurs prénoms, beaux-frères et belles-soeurs de la même génération qu'elles. Situation scandaleuse et insupportable pour l'oreille des gardiens de la tradition, c'est-à-dire des "Vieux"⁵, qui réagissent comme ils peuvent mais sans grands résultats. Jusqu'à quand cette pratique durera-t-elle ? Résistera-t-elle à la civilisation européenne qui dévore tout sur son passage ? Il serait fort dommage que le temps emporte ces richesses culturelles millénaires⁶.

Les personnes âgées, surtout les femmes, que nous avons interrogées, sont choquées de constater que les jeunes d'aujourd'hui ne respectent plus les traditions. Elles souhaitent que leurs filles deviennent pharmaciennes, médecins, professeurs, sans pour cela oublier leur culture car, disent-elles : "L'école est une chose, la culture en est une autre. Notre culture, c'est ce qui nous distingue des autres, elle se transmet de génération en génération. Cela ne saurait gêner la marche du progrès".

Akanni Mamoud IGUÉ
Université nationale du Bénin

NOTES

1. La graphie courante du yorouba note ɔ : [ɔ] et ẹ : [ɛ].

2. Notons que si en France, l'usage de "papa", "maman", "grand-papa", "grand-maman" est limité à des contextes où le locuteur est un enfant, ex. "ma maman est malade" versus "ma mère est malade" (locuteur enfant/locuteur adulte), ou à des situations impliquant des relations familiales et affectives, cela n'est pas le cas en contexte africain. De même, ces appellations connaissent une large extension de sens puisqu'elles peuvent être utilisées pour désigner des personnes âgées avec lesquelles on n'a pas forcément des liens filiaux.

3. akowé ~ akawé (du fon) en français local peut également désigner le "col-blanc, commis préposé aux écritures dans l'administration ou les maisons de commerce" (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, AUPELF, ACCT, AELIA, 1983, p. 11) ex. "Ogala et Dega abritent les habitations des akawé porto-noviens..." (BRASSEUR-MARION (F.), BRASSEUR (G.), *Porto-Novo et sa palmeraie*, Dakar, IFAN, 1953).

4. anti, de l'anglais "aunt", diminutif "auntie" ? En français local, il semblerait que "auntie" se combine à "tante" pour donner "Tanti" (var. : Tantie, Tanty), "Tantine" paraissant inusité. "Tanti" est d'ailleurs une appellation qui peut être étendue à toute femme amie de la famille.

5. "Vieux" a en contexte africain des connotations de respect et d'admiration. Ainsi par exemple en Côte-d'Ivoire, le Président Houphouët-Boigny est-il appelé le "Vieux".

6. La jeune femme yorouba qui utilise le français pour communiquer avec un membre de sa belle-famille a recours à des termes d'adresse comme "grand papa", "grand maman" (toute personne âgée) "Tanti", "Tonton" (belles-soeurs, beaux-frères). L'usage est variable dans ce dernier cas. Ainsi une jeune femme s'adressant en français à son beau-frère plus âgé qu'elle, peut l'appeler "Tonton" ou Bábá Àyò, Bábá Bola si Àyò et Bola sont les prénoms des enfants de ce dernier. Au contraire si le beau-frère est plus jeune, celle-ci peut dire "Tonton" ou "Tonton" + prénom du beau-frère. Pour une belle-soeur plus jeune qu'elle, elle dire "Tanti" + le prénom de celle-ci.

Ceci est en général l'usage des "lettrées" yorouba francophones au Bénin. Au Nigéria, par contre, la culture yorouba est respectée de manière plus sourcilleuse même pour une communication en anglais.